

# les échos de Villeneuve

Le magazine de Villeneuve-en-Retz

N° 013/ janvier 2020



Pornic aggro-  
Pays de Retz

► **dossier**

Villeneuve-en-Retz...  
et maintenant !



photo: vin@ent ducarne

# Le mot du maire



Mesdames, Messieurs,  
Chers citoyennes et citoyens,

Cet édito est le dernier de ce mandat, car vous le savez toutes et tous, d'ici 2 mois auront lieu les élections municipales, les 15 et 22 mars 2020 exactement. De ce fait, et réserve électorale oblige, je ne ferai aucune déclaration sur les projets à venir. Simplement des informations courantes. Mais avant tout cela.

Permettez-moi, au nom de l'ensemble du Conseil Municipal, de vous souhaiter une très bonne année 2020. Que cette nouvelle année vous donne tout ce que vous souhaitez, pour vous et tous les êtres qui vous sont chers. Qu'elle soit à la hauteur de toutes vos espérances. Que chaque jour de cette nouvelle année vous apporte joie, paix, santé et bonheur.

Une très bonne année également à toute l'équipe municipale qui s'est investie durant ce mandat. Je voudrais remercier et souhaiter une bonne année à tout le personnel communal pour son engagement au service de vous toutes et tous.

Dans ce N°13 « les échos de Villeneuve » comme d'habitude, vous y retrouvez des articles sur : Vivre à Villeneuve, la vie associative, la culture, la rétrospective, le patrimoine, les festivités, l'environnement, etc. ... Bref une rétrospective de ce quadrimestre d'automne-hiver qui a encore été très riche en animations. Le dossier spécial étant : l'adhésion à Pornic Agglo Pays de Retz. Vous trouverez tout ce qu'il faut savoir. Ce bulletin vous informe également des manifestations, animations et activités qui se dérouleront durant ce 1<sup>er</sup> quadrimestre 2020.

Durant cette année passée, bons nombres de travaux ont été réalisés. Vous en trouverez un bilan dans les pages suivantes.

Encore une fois je vous souhaite une très bonne année 2020.

Bonne lecture à toutes et tous.

Alain DURRENS  
Maire de VILLENEUVE-EN-RETZ

## Sommaire

-  Vivre à Villeneuve-en-Retz
-  Dossier
-  Rétrospective
-  Vie associative
-  Culture et Patrimoine
-  Environnement
-  Informations diverses

Les échos de Villeneuve - Bulletin Municipal de la commune de Villeneuve-en-Retz.

Quadrimestriel - Premier quadrimestriel 2020 - Edité à 2800 exemplaires.

Mairie de Villeneuve-en-Retz - 1 Place Pierre Mourain - Bourgneuf - 44580 Villeneuve-en-Retz - Tél : 02 40 21 40 07.

**Directeur de Publication** : Alain Durrens - **Directeur adjoint de publication** : Yannick Chiron **Rédaction** : Commission Communication - **Couverture** : Vincent Ducarne - **Correctrice** : Marie-Claude Hérault - **Conception et impression** : Atout Communication Villeneuve-en-Retz - **Distribution** : Herbauges distribution.

Les informations et photos destinées à être publiées dans le bulletin du second quadrimestriel 2020 doivent nous parvenir avant le 10 avril 2020.  
mail : [mairie.villeneuve@villeneuveenretz.fr](mailto:mairie.villeneuve@villeneuveenretz.fr)

## TRAVAUX DE VOIRIE

- **Éclairage public :** Une nouvelle tranche d'effacement des réseaux est prévue rue de la Mairie, Place Pierre Mourain, rue Boisssoleil et rue de l'Élinet. Ils commenceront dans la 2<sup>ème</sup> quinzaine de Janvier.



- **Voirie :** Avant les fêtes de la Toussaint, le cimetière de Saint-Cyr a été aménagé, comme l'année dernière celui de Bourgneuf, avec allées en enrobé et un engazonnement entre les tombes.



- **Assainissement :** Les travaux d'extension des eaux usées pour le quartier des Jalberges et la Fortinière sont terminés. Chose rarissime, il a été possible de faire les travaux de changement de la conduite d'eau en même temps. La reprise des réseaux sur le secteur de Fresnay ont également été effectués.



- **Eaux pluviales :** Le réseau de la rue Sainte-Catherine était en très mauvais état, surtout le côté droit en allant vers le centre bourg. Il a été nécessaire de le refaire sur la chaussée et de remettre tous les regards sur le trottoir.

## ESPACE JEUNES

### APPEL aux artisans, commerçants et entreprises de Villeneuve-en-Retz !

Vous recherchez chaque année des saisonniers pour la période estivale ? Inscrivez-vous en tant que **recruteurs au Forum Jobs d'été 2020** du territoire.

Depuis 2016, la commune de Villeneuve-en-Retz co-organise un forum jobs d'été avec le Service Jeunesse de Machecoul, de Legé, Pornic Agglo, Mission Locale et Pôle emploi. À destination des 16-25 ans de la commune de Villeneuve-en-Retz et du Pays de Retz, l'évènement rassemble chaque année environ 200 participants. L'objectif de ce forum est d'accompagner les jeunes dans leur recherche d'emploi et leur permettre de rencontrer des recruteurs. Cette manifestation sera composée de plusieurs pôles : conseil, recrutement, pôle 16-18 ans, logement et mobilité, accompagnement CV et lettre de motivation.

**Le forum Jobs d'été se déroulera le mercredi 26 février 2020 de 14h à 17h à l'Escale de Retz de Sainte-Pazanne.**

Pour plus d'informations et pour inscription, contactez le Point Information Jeunesse par mail à [pij@pornicagglo.fr](mailto:pij@pornicagglo.fr) ou par téléphone au 02 40 02 62 92

## NOUVELLES ENSEIGNES

### Chipettes et galopins

Habitante de Bourgneuf-en-retz, j'ai ouvert fin mars 2018 un site internet de vêtements d'occasion pour enfants.

À chaque poussée de croissance de nos chères têtes blondes, les cartons se remplissent d'affaires dont on ne sait plus que faire, et les porte-monnaies se vident pour en acheter de nouvelles !!

C'est là que j'interviens pour racheter les vêtements (en parfait état) qui ne servent plus et en vendre d'autres adaptés à vos besoins et toujours en excellent état...

Afin de permettre à tous les parents de renouveler la garde-robe de leurs bout'chous de façon économique et éco-citoyenne :

[www.Chipettes-et-galopins.com](http://www.Chipettes-et-galopins.com)

site internet d'achat/vente de vêtements d'occasion pour enfants.



### Installation d'un kiné

Dans le pôle santé de Villeneuve-en-Retz près de la pharmacie, à l'adresse chemin de la culée 44580 Villeneuve-en-Retz, une nouvelle kinésithérapeute, CASTEL-LE BARS Coralie, s'est installée avec Mr PADIOLEAU Olivier et Mme LERAY Delphine. Elle réalise des actes au cabinet et à domicile. Vous pouvez la joindre au 02 40 21 42 66 pour une prise de RDV.





- **Locaux PMR** (personne à mobilité réduite) : durant toute l'année passée, les services techniques ont remis aux normes, aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur, différents bâtiments ou locaux dans les différentes salles.
- **École l'Ostréa** : Dans le cadre du projet Écoles Numériques Innovantes et Ruralité (ENIR), la municipalité a financé une extension du parc informatique, par l'achat de 4 ordinateurs et d'un gros boîtier roulant. Celui-ci est appelé « classe mobile ». Ainsi, n'importe quelle classe de l'école peut bénéficier d'ordinateurs et d'internet.
- **École V. Schoelcher** : Dans le cadre du même projet ENIR, cette école a aussi bénéficié de l'achat de 4 ordinateurs portables qui sont venus compléter sa « classe mobile ».

## NOUVELLES ENSEIGNES

IDiad



Vous avez un projet immobilier ? • vous souhaitez vendre votre bien ? • Envie de devenir propriétaire  
C'est avec plaisir que je vous accompagnerai à concrétiser votre projet.  
Disponible et à l'écoute, nous définirons ensemble vos attentes et vos besoins.  
Formée au métier de conseillère en immobilier, je suis aujourd'hui mandataire indépendante sur le secteur de Villeneuve-en-Retz et les alentours.  
N'hésitez pas à me contacter pour plus de renseignements au 06 77 89 20 99  
E-mail : Lucie.boue@iadfrance.fr Lucie Boué IAD France.



## HORAIRES D'OUVERTURE - MAIRIES DE VILLENEUVE-EN-RETZ

|          | Fresnay-en-Retz                                |            | Bourgneuf-en-Retz                            |               |
|----------|--|------------|--|---------------|
|          | Matin  | Après-midi | Matin  | Après-midi    |
| Lundi    | 8h30 à 12h30                                   | Fermée     | 8h30 à 12h30                                 | 13h30 à 16h30 |
| Mardi    | 8h30 à 12h30                                   | 14h à 17h  | 8h30 à 12h30                                 | 13h30 à 16h30 |
| Mercredi | 8h30 à 12h30                                   | 14h à 17h  | 8h30 à 12h30                                 | 13h30 à 16h30 |
| Jeudi    | 8h30 à 12h30                                   | 14h à 17h  | 8h30 à 12h30                                 | Fermée        |
| Vendredi | 8h30 à 12h30                                   | 14h à 17h  | 8h30 à 12h30                                 | 13h30 à 16h30 |
| Samedi   | Ouvert uniquement semaines impaires 9h à 11h45 | Fermée     | Ouvert uniquement semaines paires 9h à 11h45 | Fermée        |

Attention : Mairie de Bourgneuf-en-Retz : les services urbanisme et police municipale sont ouverts au public uniquement le matin.

## HORAIRES DÉCHETTERIES

| Déchetteries   | Horaires                              | lundi                          | mardi                          | mercredi                       | Jeudi                          | vendredi                       | samedi                         |
|--|---------------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|
| <b>Déchèterie des Jaunins</b><br>Z.A. Les Jaunins - Bourgneuf<br>44580 Villeneuve-en-Retz    | 01/01<br>au 31/12                     | 9h à 11h50                     | 13h30 à 17h20                  | 13h30 à 17h20                  | Fermée                         | 9h à 11h50                     | 13h30 à 17h20                  |
| <b>Déchèterie des Merles</b><br>Lieu-dit Le Moulin de la Jarrie<br>44760 La Bernerie-en-Retz | <b>Basse saison</b><br>01/11 au 31/03 | 14h00 à 18h00                  | 08h30 à 12h30                  | 14h00 à 18h00                  | 08h30 à 12h30                  | 08h30 à 12h30                  | 08h30 à 12h30<br>14h00 à 18h00 |
|  | <b>Haute saison</b><br>01/04 au 31/10 | 08h30 à 12h30<br>14h00 à 18h00 |
| <b>Déchèterie du Pont Béranger</b><br>Le Pont Béranger<br>44680 Saint-Hilaire-de-Chaléons    | 01/01 au 31/12                        | 09h00 à 12h00<br>14h00 à 18h00 | Fermée                         | 09h00 à 12h00<br>14h00 à 18h00 | 09h00 à 12h00<br>14h00 à 18h00 | 10h00 à 12h00<br>14h00 à 17h00 | 09h00 à 12h00<br>14h00 à 18h00 |

(\*) 00h00 à 00h00 Créneau horaires interdits aux professionnels.

**Conditions d'accès aux professionnels** : L'accès en déchèterie est réglementé et soumis à présentation de la carte professionnelle d'accès pour tous dépôts. Certains flux sont soumis à une tarification. Pour tout renseignement, s'adresser directement à l'agent d'accueil en déchèterie ou consulter le site [www.pornicagglom.fr](http://www.pornicagglom.fr)

## ÉLECTIONS MUNICIPALES 2020

### Informations concernant les obligations liées aux élections municipales 2020

#### Les deux tours des prochaines élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2020.

Pour cette élection, de nouvelles modalités d'inscription sur les listes électorales vont être appliquées.

La gestion des listes électorales est assurée par les communes (compétence confirmée par la loi de juillet 2016, appliquée en 2019). Il est obligatoire d'être inscrit sur les listes électorales pour pouvoir voter. Pour information, il y a encore en France 3 millions d'électeurs non-inscrits et 6,5 millions de «mal-inscrits».

#### Ce qui change pour cette élection :

- L'inscription est désormais possible jusqu'à 6 semaines du scrutin. Pour les municipales 2020, il sera donc possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au **7 février 2020**. La date du 31 décembre n'est donc plus impérative.
- Avec la mise en place du répertoire électoral unique, **chaque cit au 06 77 98 20 99 @loven pourra vérifier** qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur l'adresse : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>
- **L'inscription en ligne généralisée.** Chaque citoyen pourra s'inscrire directement par internet sur le site [service-public.fr](https://www.service-public.fr) à l'adresse ci-dessus. Il n'est désormais plus nécessaire de se déplacer en Mairie.

#### Les questions que vous vous posez sûrement :

En France, **les élections municipales** permettent d'élire les membres du conseil municipal de chaque commune. Ceux-ci sont appelés conseillers municipaux. Ils élisent en leur sein le maire, qui préside le conseil municipal, ainsi que les adjoints au maire. Le mandat des conseillers municipaux, du maire et de ses adjoints est de six ans.

#### Quel est le mode de Scrutin ?

Le mode de scrutin est très différent selon la taille de la commune. La réforme introduite par la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 s'applique depuis le renouvellement général des conseils municipaux de 2014 ; le mode de scrutin est donc :

un scrutin majoritaire plurinominal avec panachage pour les communes de moins de 1 000 habitants,

un scrutin proportionnel de liste avec prime majoritaire, pour les communes plus importantes.

La réforme avait notamment pour objet d'imposer le respect des règles de parité entre hommes et femmes pour toutes les communes de plus de 1000 habitants.

#### Combien de conseillers municipaux ?

Officiellement, depuis le **1<sup>er</sup> janvier 2020**, nous sommes 4982 habitants (note de l'INSEE du 13 décembre 2019). Si nous appliquons stricto sensu la loi, 27 conseillers municipaux suffiraient. C'est en effet le nombre de conseillers à élire pour toutes communes de 3500 à 4999 habitants comme c'est le cas pour Villeneuve-en-Retz. Le fait que Villeneuve-en-Retz soit une commune

nouvelle, créée entre 2014 et 2020, modifie cette règle et porte le nombre de conseillers à 29 qui est la strate d'une commune de plus de 5000 habitants en application de la loi du 1<sup>er</sup> août 2019 et ceci jusqu'aux prochaines élections municipales de 2026.

En conclusion, les 15 et 22 mars prochain, nous devons élire 29 conseiller(e)s.

#### Comment sera composé le conseil municipal ?

Dans les communes de 1 000 habitants et plus, l'élection des conseillers municipaux se déroule selon un scrutin de liste à deux tours avec représentation proportionnelle : les candidats se présentent en listes complètes avec la possibilité de deux candidats supplémentaires. Lors du vote, on ne peut faire ni adjonction, ni suppression, ni modification de l'ordre de présentation des listes.

L'élection peut se limiter à **un seul tour en cas de majorité absolue**, c'est-à-dire si une liste obtient plus de la moitié des suffrages exprimés (50% plus 1 voix), **ou donner lieu à un second tour**, auquel cas les listes qui ont obtenu au moins 10 % des suffrages exprimés peuvent s'y maintenir.

Les élections municipales des communes de plus de 1 000 habitants constituent un scrutin majoritaire avec une dose proportionnelle : on attribue d'abord la moitié (arrondie si nécessaire à l'entier supérieur) des sièges à pourvoir à la liste qui a le plus de voix ; les autres sièges sont répartis entre toutes les listes présentes au dernier tour ayant eu plus de 5 % des suffrages exprimés (y compris la liste majoritaire) à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne.

Ce système renforce énormément le pouvoir de la majorité municipale, bien au-delà de son poids électoral, la liste en tête ayant toujours et à elle seule une majorité absolue au conseil municipal. La prime majoritaire de 50 % va même très au-delà de garantir une majorité à la liste en tête : elle lui garantit de disposer au minimum de trois fois plus de conseillers municipaux que la liste arrivée deuxième et affaiblit donc considérablement l'opposition.



## ÉTAT - CIVIL DU 1<sup>ER</sup> JUILLET 2019 AU 30 NOVEMBRE 2019

### NAISSANCES

|            |                    |           |
|------------|--------------------|-----------|
| 23.07.2019 | MOREAU Maho        | Bourgneuf |
| 05.08.2019 | LEDUC Nina         | Bourgneuf |
| 09.08.2019 | RENAUD ROGER Thaïs | Bourgneuf |
| 30.09.2019 | RINCHEVAL Victor   | Bourgneuf |
| 01.10.2019 | LEROUX Jeanne      | Fresnay   |
| 07.10.2019 | DOUSSET Catalaya   | Fresnay   |
| 11.10.2019 | BLANCHARD Hailey   | Bourgneuf |
| 15.10.2019 | SAUVAGET Seywan    | Fresnay   |
| 16.10.2019 | ORY Eline          | Bourgneuf |
| 03.11.2019 | LÉGER Agathe       | Bourgneuf |
| 06.11.2019 | AMIAND Anouk       | Bourgneuf |
| 19.11.2019 | QUEBAUD Hayleen    | Fresnay   |

### MARIAGES

|            |                                      |           |
|------------|--------------------------------------|-----------|
| 19.07.2019 | ROHARD Clément & NAVARRO Caroline    | Bourgneuf |
| 17.08.2019 | MORNET Dominique & BERTET Mariette   | Fresnay   |
| 14.09.2019 | JEHANNIN Nicolas & GUIHOT Morgane    | Bourgneuf |
| 21.09.2019 | LERMITTE Florent & BAUDOUIN Nathalie | Bourgneuf |
| 28.09.2019 | CLAVIER Mickaël & BELLUARDO Sandrine | Fresnay   |

### DÉCÈS

|            |                                      |                                      |
|------------|--------------------------------------|--------------------------------------|
| 04.07.2019 | ALLAIN Jeanne épouse BRIAND          | Fresnay                              |
| 11.07.2019 | BURON Jessy                          | Fresnay                              |
| 14.07.2019 | BEAUVIS Raymonde                     | Résidence de La Baie – Bourgneuf     |
| 17.07.2019 | CHÉNEAU Georgette veuve ALLAIN       | Bourgneuf                            |
| 30.07.2019 | BEHAR Ghislaine                      | Bourgneuf                            |
| 01.08.2019 | DUBREIL Marie-Joséphé épouse BONFILS | Résidence de La Baie – Bourgneuf     |
| 19.08.2019 | VIDAL Yvette                         | Résidence de La Baie – Bourgneuf     |
| 21.08.2019 | GRAVOUILLE Albert                    | Fresnay                              |
| 25.08.2019 | ROUSTEAU Odette veuve RONSIN         | Résidence de L'Immaculée – Saint-Cyr |
| 03.09.2019 | LE BAIL Gabrielle veuve BINET        | Résidence de La Baie – Bourgneuf     |
| 04.09.2019 | ETOURNEAU Paul                       | Résidence de La Baie – Bourgneuf     |
| 09.09.2019 | ROUSSEAU Eveline veuve DURAND        | Résidence de La Baie – Bourgneuf     |
| 10.09.2019 | LOUËRAT Georges                      | Résidence de L'Immaculée – Saint-Cyr |
| 23.09.2019 | DEHAIS Didier                        | Saint-Cyr                            |
| 28.09.2019 | LAURENDEAU Claudette veuve CHAIGNEAU | Résidence de L'Immaculée – Saint-Cyr |
| 29.09.2019 | BLANCHARD Jean                       | Bourgneuf                            |
| 01.10.2019 | MEILLIER Marcel                      | Bourgneuf                            |
| 03.10.2019 | POUVREAU Raymonde veuve SALAUD       | Fresnay                              |
| 09.10.2019 | GOUY Michel                          | Saint-Cyr                            |
| 09.10.2019 | PIERRE Yves                          | Bourgneuf                            |
| 11.10.2019 | ALMANGE Renée veuve PENVEN           | Résidence de La Baie – Bourgneuf     |
| 11.10.2019 | CHÂTEAU Simonne veuve PRAUD          | Résidence de L'Immaculée – Saint-Cyr |
| 17.10.2019 | RICHOMME Francis                     | Bourgneuf                            |
| 24.10.2019 | BLANCHARD Gabriel                    | Résidence de L'Immaculée – Saint-Cyr |
| 28.10.2019 | LOIZEAU Magdeleine veuve MÉRIEAU     | Bourgneuf                            |
| 30.10.2019 | NORMAND Louis                        | Résidence de L'Immaculée – Saint-Cyr |
| 04.11.2019 | BOUCARD Gilles                       | Fresnay                              |
| 05.11.2019 | MARTIN Gisèle veuve POIGNARD         | Résidence de La Baie – Bourgneuf     |
| 13.11.2019 | MAUDUIT Ginette veuve ENFERT         | Résidence de L'Immaculée – Saint-Cyr |
| 13.11.2019 | BARRÉ Serge                          | Résidence de La Baie – Bourgneuf     |
| 14.11.2019 | OUARY Grégory                        | Bourgneuf                            |
| 16.11.2019 | BICHON Philomène veuve BRIAND        | Résidence de La Baie – Bourgneuf     |
| 18.11.2019 | PRÉNEAU Colette veuve BOUGIE         | Résidence de L'Immaculée – Saint-Cyr |
| 22.11.2019 | HEUVELINE Jean-Claude                | Bourgneuf                            |

## BRÈVES DU CONSEIL

*Ci-après un extrait des principales décisions du Conseil Municipal lors des 3 dernières séances des 26 septembre, 6 novembre et 19 décembre 2019. A toutes fins utiles, il est rappelé que les comptes rendus complets des conseils municipaux sont disponibles sur le site internet de la commune ([www.villeneuveenretz.fr](http://www.villeneuveenretz.fr)).*

### Conseil municipal du 26 septembre 2019

#### Décisions du Maire

Dans le cadre des délégations que lui a confiées le Conseil Municipal, le Maire peut prendre un certain nombre de décisions. Parmi celles-ci :

- Rénovation des vestiaires de la salle de sport de Bourgneuf (entreprise Yves BLANCHARD, pour 6 752 €)
- Mise en place de radars pédagogiques dans les différents bourgs de la commune (entreprise Elancité, pour 4 188 €)
- Mise en œuvre de places de parking pour PMR au cimetière de St Cyr (entreprise Boton Gouy, pour 2 469 €)
- Equipements informatiques (serveur, « classe mobile »...) pour les 2 écoles publiques (société VSYS, pour 8 914 €)
- Peinture du bar et du sol du hall de la salle des fêtes de Fresnay (entreprise Eric GUILLET, pour 1 904 €)
- Mise en place de grilles de protection à la boulangerie de Fresnay (entreprise SFC Art Déco, pour 1 879 €).

#### Recensement

Le prochain recensement de la population aura lieu du 16 janvier au 15 février 2020. Bien que le recensement reste sous la responsabilité de l'Etat, les enquêtes de recensement doivent être réalisées par les communes. Dans ce cadre, la commune percevra une dotation forfaitaire de l'Etat d'environ 9 000 €.

Réaliser les enquêtes de recensement nécessite la mise en place d'une organisation particulière, avec l'affectation de moyens financiers et humains, et notamment d'agents recenseurs désignés par arrêté.

Au vu du nombre de logements à recenser (environ 2200 sur Villeneuve), il est proposé de procéder au recrutement temporaire de 10 agents recenseurs (au maximum) pour les mois de janvier et février 2020.

Il est proposé de rémunérer les agents recenseurs selon un taux forfaitaire par questionnaire :

- 0.80 € brut par feuille de logement,
- 1.20 € brut par bulletin individuel.
- Une indemnité kilométrique de 50 €/jour, uniquement pour les agents recenseurs non affectés aux centre-bourgs, où les déplacements sont possibles à pied.

La participation aux séances de formation sera indemnisée à hauteur de 4 heures de SMIC par demi-journée.

Après délibéré, le Conseil Municipal (avec 24 voix Pour et 2 abstentions) autorise le recrutement temporaire de 10 agents au maximum chargés d'effectuer le recensement de la population, et fixe leur rémunération suivant les principes ci-dessus.

#### Effacement de réseaux

Des travaux d'effacement de réseaux vont être réalisés prochainement à Bourgneuf, sur une zone située entre l'Espace Santé, les étangs et le passage à niveau route d'Arthon.

Le financement de ces travaux est partagé entre la Commune et le Sydela (Syndicat d'Electrification de Loire Atlantique) : sur un montant total estimatif de 64 300 €, la part communale sera de 40%, celle du Sydela de 60 %.

#### Réalisation d'un réseau d'eaux pluviales rue Sainte Catherine

Suite aux fortes pluies de l'été 2018, des riverains de la rue Sainte-Catherine se sont plaints d'inondations dans leurs maisons. Un audit du réseau de cette rue, par l'utilisation de caméras, a été réalisé. Il s'avère que l'ensemble du réseau de la rue est dysfonctionnel et doit être remis en état. A cette fin, une consultation a été lancée auprès de professionnels du secteur (Bodin, Mabileau TP, Boton Gouy).

Après présentation de l'analyse des offres, l'entreprise la mieux-disante, à savoir Boton Gouy TP, a été retenue par le conseil municipal pour réaliser les travaux.

#### Travaux au cimetière de St Cyr

Le Conseil valide à l'unanimité la proposition de réhabilitation des allées du cimetière de St Cyr, sur le modèle de ce qui a déjà récemment été réalisé au cimetière de Bourgneuf. Cette réhabilitation consistera en la mise en œuvre de cheminements en enrobé et de réseaux d'eaux pluviales.

#### Location des locaux du SDIS (point 16)

Depuis quelques mois maintenant, et suite à la décision du Département en 2017 de réorganiser les services du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) en réduisant le nombre de groupements départementaux de 5 à 3, les locaux du SDIS de Bourgneuf sont vacants, à quelques exceptions près (une partie de la surface est encore ponctuellement utilisée pour des formations).

Dans ce cadre, la Municipalité a étudié l'opportunité d'utiliser tout ou partie de ces locaux pour y installer le nouveau service Espace Verts, et à terme, l'ensemble des Services Techniques. Des discussions avec le SDIS se sont ouvertes début 2019. L'accord conclu établit la gratuité de la location (la commune prendra néanmoins en charge sa propre consommation d'eau, d'électricité et de téléphone, ainsi que ses frais de nettoyage) et un partage des locaux pendant le temps nécessaire au SDIS pour achever le nouveau centre de formation à Pornic.

A l'unanimité, le Conseil approuve cette proposition.

## Conseil Municipal du 6 novembre 2019

### Décisions du Maire

Parmi les décisions prises par Mr Le Maire :

- Achat de matériaux (bois) pour la construction d'un abri vélos à l'école publique de Fresnay (entreprise SBM, pour 877 €)
- Achat de matériels, d'outillages et de vêtements de travail pour le service Espaces Verts (divers fournisseurs pour un montant total de 28 780 €)
- Acquisition de nouvelles tables pour la salle des fêtes de Bourgneuf (France Collectivité, pour 1 528 €)
- Achat de 13 potelets de voirie, de panneaux et balises « Passage à Niveau », et renouvellement des drapeaux français et européens (société Signapose, pour 5 012 €)
- Achat d'un nouveau portail pour l'école Ostréa, ainsi qu'une rampe PMR aux étangs (entreprise SFC Art Déco, pour 2 813 €)
- Achat de vidéoprojecteurs interactifs pour les écoles publiques de la commune (Studio l'Arsène, pour 2 378 €).

### Election des délégués communautaires

Par délibérations concordantes prises entre le 28 mars et le 21 mai 2019, la communauté d'agglomération Pornic Agglo Pays de Retz (PAPR), ainsi que l'ensemble de ses communes membres, ont statué favorablement sur l'adhésion de Villeneuve-en-Retz à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, et approuvé la composition du conseil communautaire pour les 2 périodes concernées (du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au printemps 2020, puis à compter du prochain renouvellement général des conseils municipaux).

La commune de Villeneuve-en-Retz a également validé cette nouvelle composition du conseil communautaire par délibération en date du 17 juillet 2019. A l'issue de cette procédure, la nouvelle composition du conseil communautaire a été approuvée par arrêté préfectoral en date du 17 septembre 2019.

Pendant la période transitoire du 1<sup>er</sup> janvier 2020 à la date de la réinstallation du conseil communautaire, les élus ont souhaité modifier le moins possible la composition du conseil communautaire. C'est pourquoi, la répartition des sièges adoptée se fonde sur un accord local à 52 sièges (au lieu de 51 actuellement), soit le nombre maximal de sièges prévu par l'article L. 5211-6-1 du CGCT.

Au regard de ces éléments, il appartient désormais aux conseils municipaux des communes concernées d'élire leurs représentants au sein du conseil communautaire de la communauté d'agglomération. Il convient, dès lors, de procéder à l'élection des représentants de la commune de Villeneuve-en-Retz au sein du nouveau conseil communautaire de la communauté d'agglomération PAPR.

Dans ce cas, l'article L5211-6-2 du CGCT prévoit que les membres du nouveau conseil communautaire sont élus par le conseil municipal **parmi les conseillers communautaires sortants uniquement**. A noter que le mandat des conseillers non réélus prend fin à compter

de la date de la première réunion du nouveau conseil communautaire.

Liste des conseillers sortants : Alain DURRENS, Jean-Bernard FERRER, Fabrice RONCIN, Hervé YDE, Isabelle CALARD et Frédéric SUPIOT.

Sont candidats : Jean-Bernard FERRER, Fabrice RONCIN, Hervé YDE, Isabelle CALARD et Frédéric SUPIOT

Le Conseil Municipal après vote, avec 21 voix Pour, 1 nul et 1 blanc, élit les 5 candidats cités ci-dessus comme représentants de la commune de Villeneuve-en-Retz au sein du Conseil communautaire de la communauté d'agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz », conformément aux dispositions de l'article L.5211-6-2 du CGCT.

### Adhésion au service commun « recherche de financement »

La communauté d'agglomération PAPR et 12 de ses communes membres ont créé, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, un service commun « recherche de financements et assistance au montage de projets », avec deux principaux objectifs :

- Optimiser les recettes d'investissement perçues sur le territoire,
- Améliorer la gestion des subventions par le développement d'outils et de dispositifs communs.

Dans un contexte de raréfaction des ressources locales, ce service commun doit permettre de contribuer au développement du territoire par la recherche active de financements publics ou privés destinés à soutenir les projets portés par la communauté d'agglomération et ses communes membres. Il sera chargé de la recherche de nouvelles sources de financement (appel à projet, subventions...) et de l'accompagnement au montage des dossiers de demande de subvention et/ou réponses aux appels à projet (rédaction, montage et dépôt des demandes, suivi des dossiers, veille au respect des échéances de paiement, etc.)

La création de ce service commun s'inscrit ainsi dans une logique de solidarité intercommunale et de mutualisation de moyens. Dans ce cadre, une convention a été élaborée afin de définir l'objet et les modalités de fonctionnement de ce service commun. Elle prévoit notamment :

- Une mise en place du service commun à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, pour une durée illimitée, avec possibilité de retrait du service commun,
- Un portage du service commun par PAPR,
- L'affectation d'un agent à temps complet (catégorie A) pour assurer les missions du service commun,
- Un co-financement des charges du personnel du service commun entre PAPR et les communes (prise en charge de 50 % de ces dépenses par PAPR, le solde étant réparti entre les communes adhérentes, proportionnellement à la population de chaque commune).

À l'unanimité, le Conseil Municipal valide cette proposition.

## Conseil Municipal du 19 décembre 2019

### Décisions du Maire

Parmi les décisions prises par Mr Le Maire :

- Achat d'une tondeuse pour le service Espaces Verts (entreprise BARREAU Jérémie, pour 24 900 €) ;
- Travaux d'étalement de la Halle de Bourgneuf (JOLLY Charpente, pour 2 208 €) ;
- Création d'une rampe d'accès PMR aux étangs de Bourgneuf (Yves BLANCHARD, pour 2 035 €).

### Demandes de subventions DSIL/DETR

Dans le cadre de la réalisation de ses projets, et afin de réduire les coûts supportés par la Municipalité, la recherche de subventions est une démarche devenue systématique. 2 projets font actuellement l'objet de recherches actives de subventions : le futur complexe scolaire de Fresnay et la construction d'une boucherie/charcuterie à Bourgneuf.

Proche de la Mairie, de la salle polyvalente, de la bibliothèque et du théâtre, le projet Complexe Scolaire regroupera également un accueil périscolaire /centre de loisirs et un restaurant scolaire. Ce projet de construction d'école peut s'inscrire dans la thématique « Grandes priorités d'investissement – création, transformation et rénovation des bâtiments scolaires », et ainsi bénéficier d'un soutien de l'Etat par une DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local). Le montant des travaux subventionnables s'élève à 2 247 009 € HT. Le taux minimum de subvention est de 20 %. La commune demande une subvention à hauteur de 561 758.25 €, soit 25 %.

Quant au projet Boucherie, ce dernier émane d'une demande récente d'un artisan boucher/charcutier qui souhaite s'implanter dans le centre bourg de Bourgneuf. Le lieu de l'implantation reste encore à déterminer avec lui et le coût de la construction du local de 130m<sup>2</sup> est estimé à environ 260 000€. Ce projet est éligible à l'attribution d'une subvention DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux). A noter que le montage financier serait identique à ceux effectués pour la boulangerie de Fresnay et l'Espace Santé de Bourgneuf.

Après débat, le conseil autorise Mr le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'obtention de ces 2 subventions.

### Projet complexe scolaire de Fresnay – désignation du lauréat

Le jury de concours s'est réuni le 03 décembre dernier pour étudier les offres proposées par les 3 candidats retenus.

Le jury, après avoir examiné scrupuleusement les 3 projets a établi un procès-verbal et formulé son avis. Il ressort de cette analyse que le groupement mené par PADW, architecte nantais, a présenté le meilleur projet. A l'unanimité, le conseil désigne ce groupement comme lauréat du concours. Les premières esquisses du projet sont visibles à la Mairie Déléguée de Fresnay.

### Indemnisation du préjudice financier suite à la création de Villeneuve-en-Retz

La création de Villeneuve-en-Retz a obligé à renommer certaines rues, modifier des numéros... Ces changements d'adresse peuvent avoir impacté certaines entreprises concernées, notamment pour modifier leur immatriculation auprès du RCS (Kbis). Conscient de ce préjudice financier, le bureau municipal propose qu'une enveloppe de 500 € soit attribuée aux entreprises touchées. Pour bénéficier de cette aide, il suffit d'en faire la demande auprès des services de la Mairie, sur présentation de factures acquittées.

### PAPR - Convention de mise à dispo du personnel PEEJ + transfert des bâtiments

Dans le cadre du rattachement de la commune à la communauté d'agglomération Pornic Agglo Pays de Retz (PAPR), un transfert de compétence petite enfance – enfance – jeunesse (PEEJ) aura lieu au 01/01/2020.

Les services concernés travaillent depuis quelques temps maintenant sur ce transfert. 11 agents vont donc être transférés de la commune vers Pornic Agglo dès le 1<sup>er</sup> janvier 2020.

En outre, dans le cadre de la compétence PEEJ, les bâtiments servant exclusivement à cette compétence doivent être transférés à PAPR. Ce transfert ne s'accompagne pas d'un changement de propriétaire, les bâtiments concernés restent la propriété de la commune. Les articles L 5211-5-III et L 1321 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, disposent en effet, que tout transfert de compétence entraîne de plein droit la mise à disposition de la collectivité bénéficiaire des biens meubles et immeubles utilisés pour l'exercice de cette compétence et cela à titre gratuit.

Les bâtiments concernés par ce transfert / mise à disposition gratuite sont :

- L'accueil périscolaire / centre de loisirs les P'tits Loups, à Fresnay,
- Le modulaire accueil périscolaire / accueil pré-ados, à Saint-Cyr,
- Le modulaire accueil de jeunes, à Saint-Cyr,
- L'accueil périscolaire / centre de loisirs, à Bourgneuf.

Le transfert de ces bâtiments se fera à leur valeur nette comptable affichée dans l'inventaire communal. Le transfert s'entend avec les biens matériels du bâtiment (tables, chaises, armoires, électroménager...). A noter que l'entretien, les réparations...seront assurées par Pornic Agglo Pays de Retz (PAPR).

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU GIDON DU MARAIS BRETON ET DE LA BAIE DE BOURGNEUF DU 5 JUIN 2019

La lutte contre le ragondin et le rat musqué est obligatoire sur l'ensemble du département de la Loire Atlantique. Elle vise à limiter :

- les risques en terme de santé humaine et animale
- les dégâts aux berges, aux ouvrages et aux écosystèmes
- l'envasement des cours d'eau, lié au déblais des terriers
- la dispersion de certaines espèces envahissantes (jussie)
- les dégâts agricoles.



Les actions sont désormais harmonisées à l'échelle intercommunale : même organisation, même montant de prime, financeur unique, possibilité pour les piégeurs d'intervenir sur l'ensemble des communes...

Des opérations de lutte intensives peuvent également être conduites par Polleniz sur des secteurs où des enjeux majeurs ont été définis.

Sur le territoire du GIDON du Marais Breton, l'animation et le suivi du réseau de piégeurs est assuré par Cyrille, salarié Polleniz exclusivement dédié à ce périmètre géographique.



## RAPPEL CIVISME

**Il est constaté une dégradation des panneaux « STOP » à l'intersection de La Guériverrière.**

Il est bon de rappeler que les travaux de remise en état sont au frais de la commune, c'est-à-dire que chaque administré participe au paiement des réparations.

D'autre part, le manque de civisme de certains vient mettre en danger la vie des usagers qui empruntent cette intersection et aggrave la dangerosité de ce carrefour. À bon entendeur.

## RECENSEMENT DE LA POPULATION



**Madame, Monsieur,**

**Vous allez être recensé(e) cette année.**

Le recensement de la population est une enquête d'utilité publique obligatoire qui permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle de notre commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes.

Ces données servent également à comprendre **l'évolution démographique** de notre territoire et permettent **d'ajuster l'action publique aux besoins de la population** en matière d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc...), de programmes de rénovation des quartiers, de moyens de transport à développer...

Pour faciliter le travail de votre agent recenseur, merci de répondre rapidement après son passage.

**Votre participation est essentielle.** Elle est rendue **obligatoire** par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique, simple et utile à tous.

Je vous remercie par avance de votre participation et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Votre maire, Alain DURRENS

**Vous pouvez vous faire recenser par internet à partir du 16 janvier sur le site**  
**[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)**

Votre agent recenseur vous remettra vos codes confidentiels de connexion.

Si vous ne pouvez pas répondre par internet,  
vous pourrez toutefois utiliser des questionnaires papier.

**Vos réponses sont strictement confidentielles.**

Elles seront remises à l'Insee pour établir des **statistiques rigoureusement anonymes** conformément aux lois qui protègent votre vie privée.

Votre agent recenseur est tenu au secret professionnel, il est muni d'une carte officielle.

Le recensement est **gratuit** : ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.

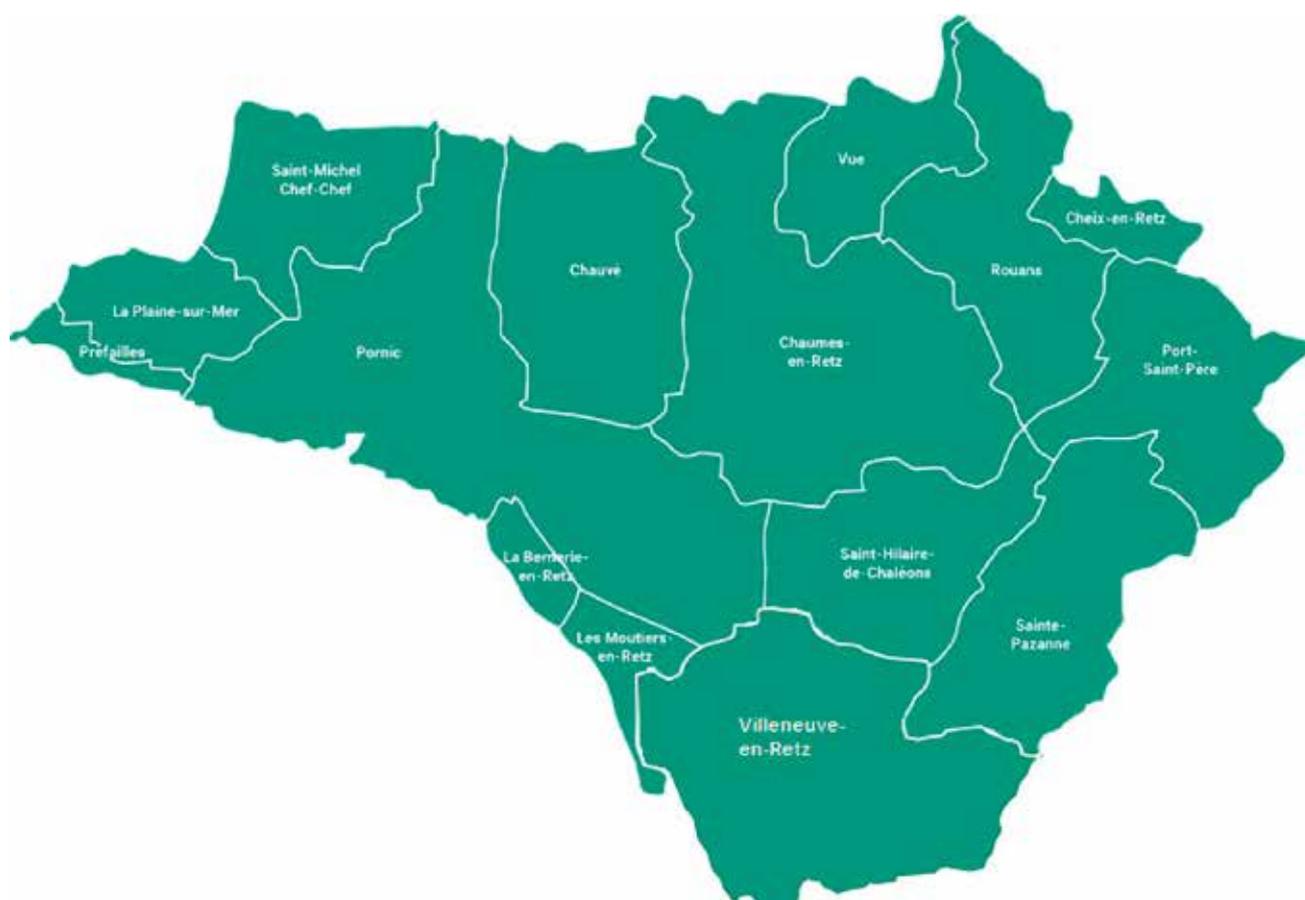
## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

### Villeneuve-en-Retz et Pornic Agglo Pays de Retz

Avec l'arrivée de Villeneuve-en-Retz, la communauté d'agglomération Pornic Agglo Pays de Retz regroupe, au 1<sup>er</sup> janvier 2020, les 15 communes suivantes : Chaumes-en-Retz, Chauvé, Cheix-en-Retz, La Bernerie-en-Retz, La Plaine-sur-Mer, Les Moutiers-en-Retz, Port-Saint-Père, Pornic, Préfailles, Rouans, St-Hilaire-de-Chaléons, St-Michel-Chef-chef, Sainte-Pazanne, Villeneuve-en-Retz et Vue.

#### Carte d'identité de cette nouvelle collectivité :

- **61 301** habitants (19,2 % de 0 à 16 ans et 13% de 15 à 29 ans)
- **5,11 %** de la population du département de Loire Atlantique
- **527 Km<sup>2</sup>** de superficie
- **43 kms** de côte avec 6 ports
- **26 zones** d'activités
- **35 millions d'euros** de budget principal
- **52 élus** communautaires (42 élus à compter du renouvellement de mandat de 2020).



#### 1 - GOUVERNANCE - CE QUI CHANGE POUR NOTRE COMMUNE PAR RAPPORT À CCSRA :

| Conseillers Communautaires et Vice-Présidents | Communauté de Communes Sud Retz Atlantique | Pornic Agglo Pays de Retz |
|---|--|---------------------------|
| Avant élections mars 2020                     | 6 dont 2 Vice-Présidents                   | 5 dont 0 Vice-Président   |
| Bureau Communautaire                          | 2 (font partie des 6 CC)                   | 1 (fait partie des 5 CC)  |
| Après élections mars 2020                     |  | 3 dont ? Vice-Président   |
| Bureau des Maires                             |  | 2 (font partie des 3 CC)  |

À partir du renouvellement de 2020, l'organe délibérant sera composé de 42 sièges répartis selon le tableau ci-dessous :

| Villes                    | Population en vigueur au 1/01/2019 | Nombre de sièges |
|---------------------------|------------------------------------|------------------|
| PORNIC                    | 15018                              | 11               |
| SAINTE-PAZANNE            | 6774                               | 4                |
| CHAUMES-EN-RETZ           | 6759                               | 5                |
| SAINT-MICHEL-CHEF-CHEF    | 4993                               | 3                |
| VILLENEUVE-EN-RETZ        | 4929                               | 3                |
| LA PLAINE-SUR-MER         | 4266                               | 3                |
| LA BERNERIE-EN-RETZ       | 2968                               | 2                |
| ROUANS                    | 2956                               | 2                |
| PORT-SAINT-PÈRE           | 2913                               | 2                |
| CHAUVÉ                    | 2876                               | 2                |
| SAINT-HILAIRE-DE-CHALÉONS | 2287                               | 1                |
| LES MOUTIERS-EN-RETZ      | 1640                               | 1                |
| VUE                       | 1638                               | 1                |
| PRÉFAILLES                | 1246                               | 1                |
| CHEIX-EN-RETZ             | 1067                               | 1                |
| <b>TOTAL</b>              | <b>62330</b>                       | <b>42</b>        |

## Conseil communautaire

Les 52 élus communautaires actuels sont des élus locaux désignés au suffrage universel lors des élections municipales pour représenter leur commune au sein du conseil communautaire. Ils délibèrent sur les décisions concernant les orientations, les projets et le fonctionnement de la collectivité. Ils votent le budget. À compter du renouvellement du mandat, en 2020, il sera composé de **42** conseillers.

## Bureau communautaire

Il est présidé par le Président et est composé de 25 membres dont 14 vice-présidents qui, eux-mêmes, assurent la présidence d'une commission de travail.

Le Bureau examine les affaires courantes et prépare les décisions qui sont du ressort du conseil communautaire.

Dans le cadre des délégations accordées au bureau par le conseil communautaire, le bureau est amené à prendre des décisions dans les domaines qui lui ont été précisément confiés.

**9 Commissions Thématiques** (ci-contre).

## 2 - CLIC, QUELS CHANGEMENTS ?

Dans ce tableau, nous voyons apparaître dans la thématique « service à la famille », le « CLIC » (Centre Local d'Information et de Coordination), qui se substitue, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, au « CLIC Pass'Age » de Machecoul-Saint-Même. Les dossiers actuels seront transmis automatiquement du CLIC de Machecoul-Saint-Même au CLIC de Pornic.

Véritable lieu d'écoute et d'échanges, le CLIC élabore des plans d'aides et facilite les démarches des retraités, des personnes âgées et de leur entourage mais aussi des personnes en situation de handicap.

|  |  |   |
|--|--|---|
|  <p>Finances - Statuts de la nouvelle agglo - Transferts de compétences<br/>Bernard MORILLEAU, maire de Sainte-Pazanne.</p>   |  <p>Transport, mobilité<br/>Thierry DUPOUE, maire de La Bernerie-en-Retz.</p>   |  <p>Services à la famille et Solidarité (Petite enfance, enfance-jeunesse, CLIC, Point d'accès au droit, politique de la ville...)<br/>Pierre MARTIN, maire de Chauvé<br/>Karl GRANDJOUAN, conseiller à Port-Saint-Père.</p> |
|  <p>Aménagement du territoire (Urbanisme, gens du voyage, habitat, agriculture, affaires foncières, etc.)<br/>Jean-Pierre LUCAS, maire de Rouans<br/>Joseph LAIGRE, maire-adjoint de Chaumes-en-Retz.</p>   |  <p>Environnement - Développement durable (Traitement, déchetteries, collecte, tri sélectif, etc.)<br/>Michel BAHUAUD, maire de La Plaine-sur-Mer<br/>Jean-Paul ROULLIT, premier adjoint de Saint-Hilaire-de-Chaléons.</p>                              |  <p>Mutualisation et ressources humaines<br/>Claire HUGUES, première adjointe de Pornic.</p>   |
|  <p>Développement économique - Emploi - Tourisme (Gestion des zones d'activités, commerce, numérique, circuits courts, nautisme, randonnées, etc.)<br/>Pascalie BRIAND, maire des Moutiers-en-Retz<br/>Patrick LEHOURS, premier adjoint de Vue.</p> |  <p>Assainissement<br/>Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) (Assainissement collectif et non collectif, secours et incendie, etc.)<br/>Claude CAUDAL, maire de Préfailles<br/>Luc NORMAND, maire de Cheix-en-Retz.</p> |  <p>Culture - Sport (Sémaphore, amphithéâtre, maison de l'Histoire, piscines communautaires, voile scolaire, éveil musical, etc.)<br/>Irene GEOFFROY, maire de St-Michel-Chef-Chef.</p>                                      |

## Ses missions d'accompagnement auprès des personnes de plus de 60 ans :

- Informer sur les droits, les prestations et les services ainsi que sur les démarches à effectuer,
- Réaliser une évaluation complète des besoins et apporter une réponse adaptée à chaque besoin (aide à domicile, adaptation du logement, téléassistance, aides financières...).

## Missions en lien avec la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) auprès des personnes en situation de handicap :

- Informer sur les droits et les services disponibles ;
- Évaluer la situation de chacun et conseiller sur les demandes à effectuer auprès de la MDPH ;
- Aider les personnes à remplir leurs dossiers de demande auprès de la MDPH ;
- Informer les personnes de l'état d'avancement de leur dossier.

**Le CLIC de Pornic** est à votre écoute à l'adresse suivante :

2 rue du Docteur Ange Guépin - 44215 Pornic - Tél : 08 00 30 77 12 - Courriel : clic@pornicagglo.fr

## 3 - CCAS, QUELS CHANGEMENTS ?

Le CCAS de Villeneuve-en-Retz continue ses missions et coopère désormais avec l'EDS (Espace Départemental des Solidarités) de Pornic-Sainte-Pazanne, en lieu et place de celui de Machecoul-St-Même.

Les Villeretziens(ne)s seront donc réorientés à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020 sur l'EDS de Pornic-Sainte-Pazanne, **sur le site de Sainte-Pazanne**. Les personnes accompagnées actuellement par l'EDS de Machecoul-Saint-Même /Saint-Philbert ont dû recevoir, courant décembre, un courrier leur indiquant leur nouveau lieu de permanence à Sainte-Pazanne.

JB FERRER

Maire Délégué de Fresnay

## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

**Ce qui ne change pas** : le développement économique reste une compétence traitée au niveau intercommunal.

**Ce qui change** : Le comptoir où adresser ses demandes sera désormais à Pornic et non plus à Machecoul. Il sera évidemment toujours possible de s'adresser directement à la Mairie.

## PERSONNEL

Suite à l'intégration dans la communauté d'agglomération de Pornic agglo Pays de Retz, un certain nombre de postes d'agents sont impactés, que ce soit dans le cadre d'un transfert de compétences vers Pornic agglo Pays de Retz, notamment l'enfance et la jeunesse représentant une vingtaine de postes, ou inversement l'acquisition de compétences par la commune avec l'embauche de plusieurs salariés au niveau des espaces verts ou du service technique ou de la voirie.

Ces différents transferts sont nécessaires et n'ont qu'une faible incidence sur le cadre de travail des employés communaux. Ces changements peuvent aussi apporter de nouvelles opportunités aux agents municipaux des services de la mairie.

## ENFANCE

### Service Petite enfance

La petite enfance n'étant pas une compétence intercommunale, Villeneuve-en-Retz avait signé une convention avec la ville de Machecoul-Saint-Même pour que les actions soient réalisées par le Relais Petite Enfance (RPE) de Machecoul-Saint-Même, ce qui permettait de mutualiser les ressources et offrir une offre similaire à l'échelle du territoire de l'ancienne communauté de communes de Machecoul.

Le rattachement de notre commune à Pornic Agglo Pays de Retz entraîne des changements dans le périmètre de la Petite Enfance, cette dernière étant une compétence de Pornic Agglo Pays de Retz, gérée par les services du Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s RAM.

<http://www.pornicagglo.fr/service/ram/>

Ces changements ont été travaillés depuis plusieurs mois avec les services de Pornic Agglo Pays de Retz, qui eux-mêmes ont travaillé avec le RPE de Machecoul-Saint-Même.



| Ce qui change   | Ce qui ne change pas  |
|---|---|
| <b>Les interventions et le calendrier</b>   |   |
| Les dates d'interventions<br>- Deux animations par mois à Bourgneuf, le mardi<br>- Deux animations par mois à Fresnay, une un jeudi et une autre un vendredi<br>- Une permanence par mois à Bourgneuf (lundi 4 <sup>ème</sup> semaine du mois)<br>- Une permanence par mois à Fresnay (lundi 2 <sup>ème</sup> semaine du mois). | Des interventions de plusieurs types sont proposées :<br>- Des animations à Villeneuve-en-Retz, ouvertes aux Assistant(e)s Maternel(le)s de Villeneuve-en-Retz et d'autres communes du RAM<br>- Des permanences à Villeneuve-en-Retz<br>- Des animations sur d'autres communes du RAM (ex. Sainte-Pazanne). |
| <b>Les lieux</b>  |   |
| Les animations organisées par le RAM à l'extérieur de la commune  | Les lieux des interventions dans la commune.<br>Les animations et les permanences auront lieu<br>- À l'accueil périscolaire Le Navire des Lutins et<br>- À l'accueil périscolaire Les P'tits loups  |
| <b>L'équipe d'animation</b>   |   |
| Sous la responsabilité de Mme NICOLON, responsable Petite enfance, 5 animatrices seront amenées à se déplacer sur notre commune et/ou animer des ateliers sur d'autres communes   | Une équipe compétente, soucieuse du bien-être des enfants et à l'écoute des assistantes maternelles   |
| <b>La facturation</b>   |   |
|   | Les services, permanence et animations, restent gratuits pour les Assistant(e)s Maternel(le)s et pour les familles  |

## Service Enfance

L'enfance étant une compétence communale, Villeneuve-en-Retz avait déployé un service enfance, avec des agents répartis sur les trois bourgs, Bourgneuf, Saint-Cyr et Fresnay, pour l'accueil périscolaire et sur deux bourgs, Bourgneuf et Fresnay, pour l'accueil de loisirs.



Le rattachement de notre commune à Pornic Agglo Pays de Retz entraîne des changements dans le périmètre de l'enfance, cette dernière étant une compétence de Pornic Agglo Pays de Retz.

Ces changements ont également été travaillés depuis plusieurs mois avec les services de Pornic Agglo Pays de Retz. Ils concernent les services municipaux et n'impactent que très peu les familles utilisatrices des services.

| Ce qui change  | Ce qui ne change pas   |
|--|--|
| <b>Les horaires d'ouverture et le calendrier</b>   |  |
|  | Les horaires d'ouverture des accueils périscolaires et des accueils de loisirs restent identiques.<br>Le calendrier d'ouverture des accueils de loisirs pendant les vacances scolaires reste identique |
| <b>Les lieux</b>   |  |
|  | Les lieux restent identiques   |
| <b>L'équipe d'animation</b>  |  |
|  | Les animateurs de Villeneuve-en-Retz restent les mêmes.  |
| <b>Les modalités d'inscription et la facturation</b>   |  |
| Deux factures seront établies mensuellement<br>- une facture pour les repas pris dans les restaurants scolaires pendant les périodes scolaires.<br>- une facture pour les temps d'accueils en accueils périscolaires, en accueils de loisirs, pour les TAP et pour les repas pris dans les restaurants scolaires pendant les vacances scolaires. Les services de Pornic Agglo Pays de Retz vous communiqueront les modalités de facturation en temps voulu pour le règlement des factures. | Les inscriptions aux différents services se feront toujours sur le portail enfance existant à l'adresse actuelle.  |



## Les Affaires scolaires

Les affaires scolaires restent une compétence communale.

Le rattachement de notre commune à Pornic Agglo Pays de Retz n'entraîne aucun changement dans le périmètre des affaires scolaires gérées par la commune. En revanche, des changements vont intervenir pour **la natation scolaire** et pour **le transport scolaire**.

Le transport scolaire est devenu, depuis quelques mois, une compétence des Régions, alors qu'auparavant, il s'agissait d'une compétence des Départements. Suite de ce changement, vos enfants ont reçu de nouveaux gilets, verts ceux-là, fournis par la Région des Pays de la Loire.

L'agglomération Pornic agglo Pays de Retz a été désignée « chef de file » pour le transport scolaire. Dans ce contexte et dans le cadre d'une entente avec la Communauté de Communes Sud Retz Atlantique (CCSRA), les services de l'Agglomération Pornic Agglo Pays de Retz interviennent également pour les élèves résidant sur la CCSRA par délégation de la Région des Pays de la Loire.

| Ce qui change   | Ce qui ne change pas   |
|---|--|
| <b>Transports scolaires</b>   |  |
| L'organisateur des transports scolaires ne sera plus la CCSRA mais Pornic Agglo Pays de Retz, ce qui entraîne un changement de lieu de rattachement.<br>Le service à contacter sera celui basé à Sainte-Pazanne :<br>Tél : 02 28 25 03 60<br><a href="http://www.pornicagglo.fr/service/transports/">http://www.pornicagglo.fr/service/transports/</a>  | Les transports scolaires des maternelles et primaires, vers les écoles de Villeneuve-en-Retz, et les transports des collégiens et des lycéens, vers Machecoul-Saint-Même, de même que ceux vers Pornic, seront toujours assurés dans les mêmes conditions jusqu'à la fin de l'année scolaire 2019/2020 ; mêmes circuits, mêmes horaires. |
| <b>Natation scolaire et voile scolaire</b>  |  |
| Les élèves des écoles de Villeneuve-en-Retz iront désormais dans les centres aquatiques de Pornic L'Aquacentre et de Sainte-Pazanne L'Aquaretz pour suivre les cours de Natation scolaire.<br>À compter de la rentrée de septembre 2020, les élèves en classe de CM1 et CM2 des écoles de Villeneuve-en-Retz participeront à des stages de voile scolaire, en plus des cours de natation scolaire.<br>Tous ces changements sont gérés par l'agglomération Pornic Agglo Pays de Retz, en concertation avec la commune de Villeneuve-en-Retz. |  |

## SERVICE JEUNESSE

Le 1<sup>er</sup> Janvier 2020, la compétence jeunesse est passée de la commune de Villeneuve-en-Retz à Pornic-Agglo-Pays-de-Retz.

### Quels changements cela entraînera-t-il sur le fonctionnement du service jeunesse à Villeneuve-en-Retz à partir de cette date ?

Le service jeunesse de la commune va être intégré à un bassin de fonctionnement : Villeneuve-en-Retz - Les Moutiers-en-Retz - La Bernerie-en-Retz (V-M-B). Les jeunes de la commune adhérant au service jeunesse continueront, comme d'habitude, à venir sur le site de Saint-Cyr, dans les locaux dédiés à ce service.

**Adhésion :** L'adhésion de 10€ pour une année civile passe à 12 € pour une inscription en janvier, puis est dégressive chaque mois (11 € en Février, 10 € en Mars, etc ...) jusqu'à un minimum fixé à 5€ à partir du mois d'Août.

**Paiement des activités :** À Villeneuve-en-Retz, le paiement des activités se faisait par l'achat en régie Jeunesse d'un PASS ACTIVITÉ de 20 cases, le coût d'une case étant fonction du quotient familial (QF). Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, le paiement des activités se fait par l'achat de «smile », à l'unité ou par lot de 10. Le coût d'un smile étant, là aussi, fonction du QF. La facturation est transmise aux familles par courrier.

Assez rapidement dans l'année, l'inscription aux activités se fera sur un nouvel outil commun à tout le service jeunesse de Pornic-Agglo-Pays-de-Retz.

Pour les vacances de février, les activités du bassin V-M-B seront intégrées à la plaquette de communication commune de Pornic-Agglo-Pays-de-Retz.

La totalité des coûts de fonctionnement (paiement du personnel du service jeunesse, coûts des activités, de la communication, de l'entretien des bâtiments, etc...) est à la charge de Pornic-Agglo-Pays-de-Retz. Les recettes reviennent bien sûr à cette même collectivité.

## EN MATIÈRE DE FISCALITÉ

Sur le plan financier, et plus particulièrement sur la fiscalité, les mécanismes d'imposition sont identiques entre une communauté de communes et une communauté d'agglomération.

L'évolution portera sur les taux de chaque taxe, liés à l'histoire et la politique fiscale du conseil communautaire de la communauté d'agglomération de Pornic Agglo Pays de Retz.

Ci-dessous la différence des taux au 1<sup>er</sup> janvier 2020 entre la communauté de communes de Sud Retz Atlantique et la communauté d'agglomération de Pornic agglo Pays de Retz.

| Type de taxes                    | CC. Sud Retz Atlantique | CA. Pornic Agglo Pays de Retz |
|----------------------------------|-------------------------|-------------------------------|
| Habitation                       | 11.52 %                 | 9.75 %                        |
| Enlèvement des ordures ménagères | 12.23 %                 | 13.19 %                       |
| Foncier bâti                     | 6.24 %                  | 2.49 %                        |
| Foncier non bâti                 | 12.23 %                 | 5.71 %                        |

La communauté d'agglomération dispose de compétences obligatoires (aménagement de l'espace, développement économique, équilibre social de l'habitat, politique de la ville) et de compétences optionnelles (trois à choisir parmi : voirie, assainissement, eau, cadre de vie, équipements culturels et sportifs, action sociale). Elle peut, en outre, exercer des compétences que les communes lui transfèrent. Ce mécanisme de transfert se traduit par des attributions de compensation sur le fonctionnement ou l'investissement pour maintenir les équilibres budgétaires sur le territoire entre la communauté d'agglomération et la commune de Villeneuve-en-Retz.

## VIE ASSOCIATIVE ET SPORTS

| Ce qui change   | Ce qui ne change pas  |
|---|---|
| <p><u>La communication des manifestations</u> pourra être faite auprès du bureau d'information touristique de Villeneuve-en-Retz situé route de Bouin, la Salorge – 44580 Villeneuve-en-Retz<br/>En adressant un mail à <a href="mailto:villeneuveenretz@pornic.com">villeneuveenretz@pornic.com</a><br/>Tél : 02 40 31 88 88<br/>Ces informations seront reportées sur le site : <a href="https://www.pornic.com">https://www.pornic.com</a><br/>à la rubrique « À voir, à faire » dans l'agenda</p> | <p><u>L'organisation des manifestations.</u><br/>Les associations pourront toujours réserver du matériel auprès de l'association des maires du Pays-de-Retz à Machecoul<br/>Certains matériels (barrières, poubelles, panneaux...) vont être acquis par la municipalité<br/><u>L'organisation et le planning des salles</u><br/><u>La subvention municipale</u></p> |

## SERVICES TECHNIQUES

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, les services techniques sont entièrement organisés par la commune de Villeneuve-en-Retz.

En passant de la Communauté de Communes Sud Retz Atlantique (CCSRA) à Pornic Agglo Pays de Retz (PAPR), des compensations financières ont été attribuées pour la compétence Voirie et le Service espaces verts.

| Tâches effectuées | 2019                                       | 2020 |             |
|-------------------|--|------|-------------|
|                   | CCSRA                                      | PAPR | COMMUNE     |
| ESPACES VERTS     | Mise à disposition personnels et matériels | NON  | OUI*        |
| VOIRIE            | Compétence                                 | NON  | OUI**       |
| BATIMENTS TRAVAUX | NON  | NON  | Idem à 2019 |

\* compensée par une attribution de compensation libre pérenne (109 000 €) « 3 agents recrutés (ex CCSRA) »

\*\* Via une attribution reversée par PAPR pour la somme nécessaire à l'exercice de la compétence voirie (400000 €) « 1 agent recruté »

C'est désormais une équipe de 7 personnes qui va entretenir les espaces verts de la commune, le linéaire de voirie, les bâtiments et effectuer divers travaux (illumination de Noël, festivité, etc...).

Les tâches qui seront réalisées en régie (par les services techniques) sont très variées. Elles vont de l'entretien des voies communales à la tonte de l'herbe et la taille des espaces verts, en passant par le fleurissement, l'embellissement, l'entretien des cimetières, etc...

La municipalité a investi dans les matériels nécessaires à la réalisation de ces nouvelles tâches. Néanmoins, certaines seront réalisées par des entreprises extérieures, telles que le balayage des rues, la fauche des accotements, la signalisation et la peinture routière.

L'interlocuteur des usagers est la Mairie si des dysfonctionnements sont constatés. Les demandes de traitement seront analysées, priorisées puis gérées par le Service en fonction de son emploi du temps et du caractère d'urgence de l'événement.

## URBANISME

### Application du droit des sols « A.D.S. » - "compétence de la Communauté d'Agglomération

Les demandes sont réceptionnées en mairie, puis transmises au service « ADS » de Pornic Agglo Pays de Retz pour instruction. Le Maire est l'autorité compétente pour statuer sur ces autorisations. C'est lui qui adresse aux pétitionnaires les décisions sous forme d'arrêtés.

#### Le service accueil en mairie : un agent recruté

Il est assuré depuis le 1<sup>er</sup> janvier par M. Yann PIGOT qui est à votre disposition pour tout renseignement en lien avec votre projet, la réception et la transmission de votre dossier.

Les permanences évoluent vers plus d'ouverture au public et de lisibilité, pour mieux répondre à vos attentes :

|          | MATIN           | APRES-MIDI      |
|----------|-----------------|-----------------|
| LUNDI    | OUVERT          | OUVERT          |
| MARDI    | FERME           | SUR RENDEZ-VOUS |
| MERCREDI | OUVERT          | OUVERT          |
| JEUDI    | SUR RENDEZ-VOUS | FERME           |
| VENDREDI | OUVERT          | OUVERT          |

Site internet : <http://www.pornicagglo.fr/service/urbanisme/> - Contact : [urbanisme@pornicagglo.fr](mailto:urbanisme@pornicagglo.fr)

## ASSAINISSEMENT

### Compétence de la Communauté d'Agglomération

**Collectif** : Vos eaux usées rejoignent le réseau public d'assainissement et sont traitées dans une station d'épuration, vous dépendez du service d'assainissement collectif.

| TARIFS   |                            | 2019                       |
|--|----------------------------|----------------------------|
| PFAC (participation financière assainissement collectif) |                            | 2 500 €                    |
| PFB (participation financière au branchement)            |                            | 2 000 €                    |
| Contrôle de conformité : vente ou neuf                   |                            | 110 € HT/ contrôle         |
| Redevance assainissement sur facture d'eau (SAUR)        | part fixe abonnement       | 81,97 € HT/an              |
|  | part variable consommation | 1,8744 € HT/m <sup>3</sup> |

**Non-Collectif** : Vos eaux usées sont collectées et traitées sur votre parcelle, vous dépendez du service public d'assainissement non collectif (SPANC) qui a pour mission d'en contrôler l'état et le bon fonctionnement.

| TARIFS   | 2019   | 2020    |
|--|--------|---------|
| Contrôle de conception d'une installation neuve (dispositif<=20EH)         | 90 €   | 108 €   |
| Contrôle de réalisation d'une installation neuve (dispositif<=20EH)        | 90 €   | 133 €   |
| Diagnostic d'une installation dans le cadre d'une vente (dispositif<=20EH) | 200 €  | 206 €   |
| Contrôle de bon fonctionnement (dispositif<=20EH)                          | 174 €* | 133 €** |
| Contre visite  | 50 €   | 66 €    |
| Déplacement infructueux  | 0 €    | 55 €    |

EH= équivalent habitant - \*contrôle réalisé tous les 6 ans. - \*\*contrôle réalisé tous les 4 ans pour une installation non conforme, tous les 8 ans pour une installation conforme.

Les contrôles sont effectués en prestation de service public pour la communauté d'agglo.

Site internet : <http://www.pornicagglo.fr/service/eau/>

## TOURISME

### Ce qui va changer à l'Office de Tourisme de Villeneuve-en-Retz :

L'intégration de notre office de tourisme à l'Office de Tourisme Intercommunal (OTI) de Pornic, apportera une meilleure visibilité (site internet unique), une labellisation et l'expérience d'une structure organisée à l'échelle intercommunale. L'office de tourisme à Bourgneuf ne présentera plus d'expositions temporaires. Désormais, ce seront des vitrines proposant à la vente des produits du Terroir et autres souvenirs.

L'Office de Tourisme sera rattaché à celui de Pornic et bénéficiera d'une nouvelle dynamique qui s'installe déjà efficacement. Toutes les expositions proposées sur le territoire de Pornic-agglo seront visibles à Pornic, Salle Jean-Macé et Chapelle de l'Hôpital, ainsi que Salle du Chapitre à Sainte-Marie.

Cependant, il est envisagé d'étudier la possibilité de présenter des expositions dans l'enceinte du Musée.

### Ce qui ne change pas :

La présence et la localisation du bureau d'office de tourisme à Bourgneuf.

L'accueil de l'office de tourisme sera toujours assuré par Marie Legal, conseillère en séjour.

## DÉCHETS

### Définition des secteurs :

#### Ce qui ne change pas :

Secteur 1 ➔ l'ensemble de Fresnay + la campagne située au nord de Bourgneuf.

**Ce qui change :** le Secteur 2 et le secteur 3 ne font plus qu'un seul secteur :

Secteur 2 ➔ Les bourgs de Bourgneuf et Saint-Cyr + le marais.

### Jours de Collecte des ordures ménagères :

**Ce qui ne change pas :** Secteur 1 ➔ le lundi

**Ce qui change :** Secteur 2 ➔ le mardi

Les collectes sont maintenues toute l'année même les jours fériés, sauf Noël et le 1<sup>er</sup> de l'an.

### Jours de Collecte des sacs jaunes :

**Ce qui change :** Secteur 1 ➔ Le mercredi semaines impaires.

Secteur 2 ➔ Le mercredi semaines paires

Des permanences pour le retrait des sacs jaunes seront organisées :

➔ Le vendredi 24 janvier de 14h à 17h30 et le samedi 25 janvier de 9h à 12h30 à l'Office de Tourisme ;

➔ Le vendredi 31 janvier de 14h à 17h à la Mairie Déléguée de Fresnay.

Les consignes de tri restent identiques, voir : [www.trionsensemble.fr](http://www.trionsensemble.fr)

Afin d'éviter le gaspillage, vous pouvez utiliser les sacs jaunes à l'entête « Sud Retz Atlantique » jusqu'à épuisement de vos stocks : ils seront toujours collectés.

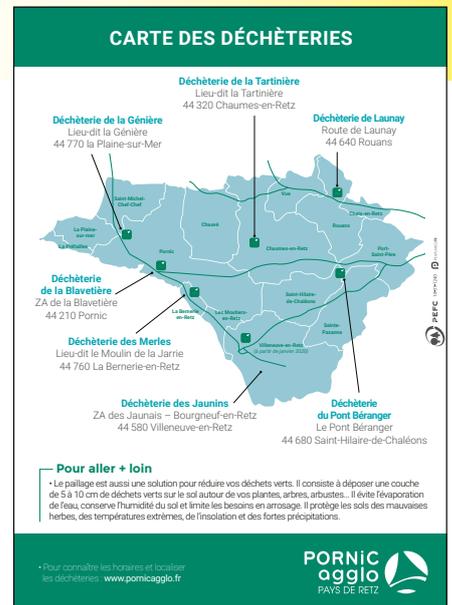
### Déchèteries :

**Ce qui ne change pas :** La déchèterie des Jaunins, à Bourgneuf, reste ouverte aux horaires habituels.

#### Ce qui change :

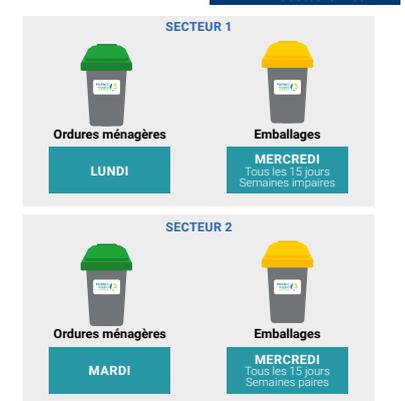
Tous les autres sites de la Communauté d'agglomération Pornic-Agglomération-Pays-de-Retz sont accessibles pour les habitants de Villeneuve-en-Retz.

L'accès des déchèteries pour les professionnels devient payant. Pour plus d'informations, consultez le site de Pornic Agglo à l'adresse suivante : <http://www.pornicagglo.fr/service/gestion-des-dechets/>



**PORNIC agglo PAYS DE RETZ** LE TRI, C'EST TOUS ENSEMBLE !

**JOURS DE COLLECTE**  
Sortez vos bacs la veille au soir du jour de collecte



Les collectes sont assurées tous les jours de l'année sauf le 25/12 et le 01/01. Rendez-vous sur [www.pornicagglo.fr](http://www.pornicagglo.fr) ou contactez le 02 40 02 65 14.

## COMITÉ DE JUMELAGE FRANCO-ALLEMAND :

#### Ce qui ne change pas :

Les habitants de Villeneuve-en-Retz pourront continuer à adhérer et rester actifs au sein du comité de jumelage.

Le comité continuera d'être traité comme une association communale au même titre que les autres associations de Villeneuve-en-Retz.

#### Ce qui change :

Sauf précision contraire dans les futurs statuts du comité, Villeneuve-en-Retz n'aura plus de membre de droit au conseil d'administration.

A noter : Historiquement, les jumelages se font de commune à commune et ne sont pas forcément rattachés aux limites territoriales d'une intercommunalité. Le Conseil peut parfaitement décider de conserver Villeneuve-en-Retz dans son giron.

## EDS - ESPACE DÉPARTEMENTAL DES SOLIDARITÉS

Le Département modifie sa cartographie des Espaces Départementaux des Solidarités (EDS) afin de s'adapter au mieux à l'intégration des habitants de Villeneuve-en-Retz sur l'intercommunalité Pornic Agglo Pays de Retz.

Les personnes qui étaient accompagnées en 2019 par l'EDS de Machecoul-Saint-Philbert ont reçu, courant décembre 2019, un courrier leur indiquant leur nouveau lieu de permanence.

Ainsi les habitants sont reçus depuis le 1<sup>er</sup> janvier sur le site de Sainte-Pazanne de l'EDS Pornic-Sainte-Pazanne. Les professionnels de l'EDS vous recevront au 11 rue de l'Auditoire à Sainte-Pazanne.

Pour les personnes dont les enfants sont suivis par la Protection Maternelle et Infantile, selon le respect du libre choix du praticien de santé, les personnes pourront poursuivre le suivi actuel de leur enfant sur le site de Machecoul.

Madame Sylvie NAUDIN est responsable de l'EDS Pornic-Sainte-Pazanne. Elle se tient à votre disposition ainsi que Madame Julie VASSANT, si vous souhaitez des renseignements complémentaires.

Département de Loire-Atlantique - Direction générale des territoires - Délégation du pays de Retz

Tél. 02 40 64 38 13 - 3213, portable : 06 86 12 93 87 - [julie.vassant@loire-atlantique.fr](mailto:julie.vassant@loire-atlantique.fr)

## 11 NOVEMBRE 2019

Le 11 novembre 2019, la cérémonie de commémoration du 101<sup>ème</sup> anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918, s'est déroulée dans le bourg de Fresnay.

À cette occasion, Paul ALLAIN et Christian GUIBERT ont été décorés de la médaille de reconnaissance de la Nation pour leur participation à la guerre d'Algérie. Il a également été attribué le diplôme de Porte-drapeau à Patrick PIRAUD pour ses 6 ans de participation, et la médaille de la Croix du Djebel Argent à Jean-Joseph MASSON pour son implication au sein du conseil d'administration de l'association UNC de Villeneuve-en-Retz.



## ESPACE JEUNES

Grande réussite pour la manifestation Jump'Go 2019, organisée par le Service Jeunesse de la commune avec une fréquentation de 370 personnes le dimanche 27 octobre ; 407 enfants de 2 à 10 ans et 152 jeunes de 11-17 ans les lundi et mardi !

Une belle récompense pour les 15 jeunes bénévoles et l'équipe d'animation qui se sont investis sur la mise en place de cet événement.

Le bénéfice de cette manifestation permet aux 15 bénévoles de réaliser une sortie à l'Escape Game de St-Sébastien-sur-Loire.

## JOURNÉE CITOYENNE

Le samedi 21 septembre 2019, la municipalité s'est investie dans la Journée mondiale du nettoyage de notre planète (World cleanup day).

À cette occasion, les mairies de Villeneuve-en-Retz ont accueilli, de 10h00 à 12h00, les volontaires qui ont ramassé des débris sur certains lieux de la commune.

C'est ainsi qu'une trentaine de personnes ont collecté 43 kg de déchets et 1,230 kg de mégots. La municipalité remercie vivement les habitants qui ont consacré un peu de leur temps pour une très belle cause.



## JOURNÉES PATRIMOINE

### Fréquentation lors des Journées Européennes du Patrimoine à Villeneuve-en-Retz du 21 et 22 septembre.

Moulin de l'Arzelier : la soirée "Fouées" organisée le 14 septembre a vu défilé plus de 220 personnes dans une ambiance joyeuse et conviviale. Pour les journées du patrimoine, les 21 et 22 septembre, le chiffre de la fréquentation aura été de 116 visiteurs sur les 2 journées.

Salines : La visite commentée des "Salines Neuves" de Daniel Robard a attiré plus de 30 personnes très intéressées le dimanche 22 septembre à 16h.

Office de Tourisme : L'exposition mise en place à l'Office de Tourisme de Villeneuve-en-Retz, à Bourgneuf, sous la houlette de Chloë Gicqueau, et qui fait référence au théâtre de Bourgneuf de 1947 à nos jours, a attiré plus de 200 personnes sur les deux semaines d'exposition.



## MARCHÉ DE NOËL

Pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive, le marché de Noël a été organisé conjointement entre l'Association des artisans et commerçants et la Mairie de Villeneuve-en-Retz.

Suite aux mésaventures climatiques de 2018, la session 2019 a été organisée au sein de la salle des sports de Bourgneuf.

Le pari était donc de recréer la magie de Noël en intérieur. C'est pour cela que l'Association des commerçants et artisans a investi dans des tonnelles, pour chaque exposant, afin de recréer l'ambiance d'un petit village.

Un grand nombre de visiteurs est venu visiter le marché et a ainsi pu profiter des animations proposées pendant tout le week-end, et ceci à l'abri du mauvais temps.

La Municipalité et l'Association remercient les exposants, ainsi que tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette édition 2019, et souhaitent de joyeuses fêtes à tous les habitants de Villeneuve-en-Retz.

À l'année prochaine !

## AGRICULTURE

La municipalité de Villeneuve-en-Retz souhaite mettre en avant deux agriculteurs de la commune, mis à l'honneur par la presse en 2019, chacun dans leurs orientations respectives.

Le premier : M. FERRÉ Lionel, associé du GAEC de la belle étoile à saint Cyr, pour :

- un premier prix de grande championne avec « frileuse », une vache de race normande,
- un premier prix d'élevage au GAEC de la belle étoile, à la foire des minées à CHALLANS, le 8 septembre 2019.

C'est toute une vie de travail, la passion pour un métier, décernées à une génération d'agriculteur.trice.s qui reçoit, à travers cette récompense, une reconnaissance professionnelle oubliée de nos jours.

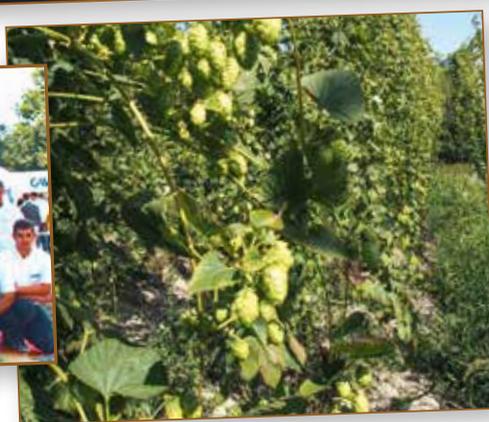
Le second : M. COSSON Mathieu, producteur de houblon, est lauréat du prix TERRE D'IDÉES dans le domaine Agriculture & Emploi, organisé par MUTUALIA (Mutuelle santé des agriculteurs).

En 2016, cet ancien ornithologue de la ligue de protection des oiseaux s'est installé à Nombreuil avec l'envie de devenir paysan.

Après avoir soumis son idée en 2019, dans le cadre de TERRE D'IDÉES, l'agriculteur a remporté le premier prix Agriculture & Emploi ainsi qu'une dotation de 7000 € qui vont lui servir à améliorer la qualité de sa production et acheter une presse à houblon.

Sa houblonnière comprend 4 hectares en bio. Il est le premier néo-houblonnier à s'installer en FRANCE, hors des sites historiques de culture de houblon. Mathieu n'aurait pas réussi à mener à bien ce projet sans le soutien de ses voisins et copains agriculteur.trice.s qui l'ont aidé à trouver des terres et soutenu moralement et techniquement au quotidien. Tous les ans une porte ouverte est organisée en juillet.

Le conseil municipal adresse de vives félicitations à ces deux médaillés de l'agriculture.



## MINI BUS

Un minibus publicitaire a été mis à la disposition de la commune de Villeneuve-en-Retz par la société Infocom, pour une durée de deux années.

L'attribution de ce minibus a été possible grâce à la participation des commerçants et artisans de la commune ainsi que des communes environnantes qui, pour ce faire, ont acquis un encart publicitaire sur ce véhicule.

Aussi, le 30 octobre 2019, la municipalité a tenu à marquer l'événement en invitant les 22 commerçants et artisans bienfaiteurs à l'occasion de l'inauguration et la mise en place de ce véhicule auprès du service jeunesse de la commune. Un vin d'honneur était offert par la municipalité.



## ASR

La saison est maintenant bien partie. Tous les acteurs du club participent activement à la réussite du projet sportif mais avant tout humain de notre association. Toujours notre leitmotiv de la formation en priorité pour les éducateurs, les arbitres, les dirigeants, les bénévoles, et chaque fois qu'un membre souhaite s'investir pour le club. C'est là l'essentiel de notre projet club : donner la possibilité à chacun de capitaliser des connaissances pour mieux les transmettre.



Nous participons à une nouvelle aventure avec l'adhésion de l'ASR au comité départemental du sport adapté (handicap mental et psychique). Nous avons débuté par une formation à Machecoul ouverte dans tout le district 44. Un vrai succès puisque 21 personnes ont participé. Pour une première, c'est formidable. Notre sport, le plus populaire, doit aujourd'hui s'ouvrir encore plus aux autres. Je suis persuadé que cela fait partie de notre engagement associatif. Notre but, dans un premier temps, est de pouvoir accueillir des personnes sur quelques séances, mais aussi de pouvoir organiser une équipe en loisir afin d'organiser quelques rencontres tout au long de l'année. N'hésitez pas à venir partager un moment avec nous. C'est le vrai foot,

un pur bonheur, du foot plaisir. D'ailleurs l'ASR sera le club porteur d'un projet du district, **l'organisation de la fête annuelle du foot adapté**. Elle se déroulera le 4/07/2020 au stade de la Rabine à Machecoul-Saint-Même. L'objectif est de faire découvrir de nouvelles pratiques, adaptées aux publics les plus fragiles, et de faire participer au maximum l'entourage des familles, des centres d'accueil et tous ceux qui le souhaitent pour une journée de fête.

Notre groupement féminin démarre tambour battant. En effet, 5 équipes de jeunes filles dès la première année. C'est environ 70 demoiselles qui participent activement à la réussite de notre projet. Déjà nous commençons à travailler pour mettre en place une équipe senior féminine la saison prochaine. C'est l'objectif principal



du groupement. Nous partageons tous le même intérêt d'avoir de nombreuses équipes dans le Pays de Retz afin de diminuer les déplacements à travers tout le département, souvent onéreux et décourageants pour les joueuses.

Dominique PILET

## SRB



Avec près de 280 licenciés, le club compte cette saison 22 équipes de U9 à U20, 3 équipes seniors et 2 équipes loisirs garçons et filles, qui évoluent aux niveaux départementaux et régionaux.

Nous disposons de 2 salariés à plein temps : Aline DELCROIX et Léo UTJES. Ils assurent les formations des jeunes joueurs, ainsi que la gestion technique du club. Les vacances d'octobre ont permis la réalisation de stages basket, la formation table de marque et la formation arbitrage. Les stages basket seront reconduits aux vacances de février et d'avril.

Cette saison a vu la naissance d'une coopération avec le club voisin de la Garnache (Éveil Garnachois Basket Vendée). Cette Coopération Territoriale de Club (CTC) est l'aboutissement d'anciennes collaborations entre nos deux clubs. Chaque club garde son identité, et mutualise les effectifs suivant les besoins, ce qui nous permet de pouvoir proposer à chaque licencié une équipe à son niveau de jeu.

Nous avons reçu la saison dernière le renouvellement pour 3 saisons de notre Ecole Labellisée de Mini-Basket (U7 à U11). Ce label garantit une formation de qualité des plus jeunes. C'est une reconnaissance de la Fédération pour le travail accompli par nos salariés pour le club.

Depuis la saison passée, la section Basket Santé (labellisée par la Fédération) est ouverte. Il s'agit de répondre à la demande de personnes, soit en rééducation après la maladie, soit en reprise d'activité sportive après de longues années, soit tout simplement pour un entretien physique, sans compétition. 13 personnes sont déjà inscrites en ce début de saison.

La section sportive (SSL) reste active au collège Saint Joseph de Machecoul (niveau 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>).

### Nos manifestations à venir :

- 21/02/2020 : Super Loto à la salle des fêtes de Fresnay à 20h00
- 10/04/2020 : Super Loto à la salle des fêtes de Fresnay à 20h00
- 30 et 31/05/2020 : Tournoi du club SRB
- 13/06/2020 : Fête du mini-basket (U7, U9 et U11)
- Fin juin / début juillet : Tournoi 3x3 (à partir de U17)
- Du 17 au 21/08/2020 : Camp d'été basket

Contact : [sudretzbasket44@gmail.com](mailto:sudretzbasket44@gmail.com)

[www.sudretzbasket.fr](http://www.sudretzbasket.fr)

Facebook : Sud Retzbasket

## LES HISTOIRES DU FCB

### Nouvelles tenues pour les féminines



Le dimanche 4 novembre a eu lieu la remise des maillots aux féminines du FCB. Ces nouvelles tenues ont été offertes très généreusement par YVAN AVRIL, ostréiculteur.

Le président a pris la parole pour donner un petit mot de remerciement aux partenaires, pour leur fidélité, et d'encouragement aux filles. Monsieur le maire a félicité le club et l'équipe pour leur dynamisme. Tous les invités se sont ensuite retrouvés autour du verre de l'amitié et d'une bonne bourriche d'huîtres. Ensuite, l'équipe du FCB fut opposée au club de l'US Blain. À noter que le club possède un effectif d'un peu plus de 25 joueuses.

### 5 petites pour un challenge



Sébastien. Le club espère, dans cette optique, pouvoir accueillir d'autres jeunes filles, mais aussi de lancer une autre équipe de 11 à 12 ans. Pour cela, il lance un appel à toutes les demoiselles qui souhaitent jouer au football (quel que soit leur niveau) dans un super esprit et une

« Pourquoi pas nous ? ». C'est à partir de cette phrase que le club a tenté le pari de lancer son équipe féminine U11F (filles de 8 à 10 ans). Avec juste le compte en effectif, les éducateurs du club emmènent chaque samedi les 5 fillettes en passant par Sainte-Pazanne et Couéron ou Saint-

bonne convivialité. Au niveau du football d'animation (5 à 10 ans), le club recense plus d'une dizaine de joueuses, contre trois il y a un an.

Renseignements 06 48 86 14 42 ou 06 51 40 41 93.

### Le don du sang partenaire des U15



L'association du DON DU SANG revient pour la troisième fois comme partenaire des équipes du FCB. Après les seniors, ce sont les U15 qui recevront généreusement de nouvelles tenues de la part de l'association.

Des collectes auront lieu aux dates suivantes : 6 janvier et 9 mars à Bourgneuf, 3 août aux Moutiers.

### Un jeune arbitre au FCB

Depuis début novembre, le FCB a dans ses rangs un nouvel arbitre. Robin Ducarne a été reçu en octobre par la ligue des Pays de la Loire, comme jeune arbitre. La formation a été entièrement prise en charge par le club, ainsi que l'équipement nécessaire. Le district, de son côté, offre les cartons et le sifflet...



Robin a déjà officié 4 fois comme arbitre principal. Le club encourage d'autres jeunes à se former et continue ainsi son accompagnement. Le fait d'avoir des arbitres officiels au club permet de pouvoir accéder à des divisions supérieures, de faire signer des joueurs changeant de club et de réduire les fortes amendes venant de la fédération.



## BURNERS

Prochaine manifestation du vendredi 31 juillet au dimanche 2 août 2020.

## UNE NOUVELLE DYNAMIQUE POUR L'AMICALE LAÏQUE DE L'ÉCOLE OSTRÉA À BOURGNEUF-EN-RETZ

Le 7 novembre 2019, un nouveau conseil d'administration ainsi qu'un nouveau bureau ont été élus à l'Amicale Laïque de Bourgneuf.

**Nouveau Conseil d'administration :** Elodie Bâtard, Aurore Biton, Jérôme Boursicot, Romain Cornu, Faustine Delacourt (Maya), Aurélie Guérin, Elodie Grosseau, Aurélie Jeffrard, Séverine Le Corre, Marie Le Gal, Eloïse Moyen, Anne-Sophie Paul, Sandra Pilorzé, Bruce St Fort, Eve Yvon-Ecorse.

**Nouveau Bureau :** Présidente : Eloïse Moyen, Trésorière : Eve Yvon-Ecorse, Vice trésorier : Jérôme Boursicot, Secrétaire : Sandra Pilorzé, Vice-secrétaire : Bruce St Fort

L'amicale laïque organise bénévolement des événements dont les bénéfices sont exclusivement destinés à l'école Ostréa afin de financer des sorties, des projets pédagogiques et des activités pour nos enfants.

Cette année, le projet phare est **le théâtre** ! Il sera financé par de nombreuses sorties ainsi que des cours de théâtre pour les enfants, suivis d'une représentation en fin d'année.

Par ailleurs, l'amicale laïque qui a organisé le goûter de Noël et le marché de Noël, a en projet la vente de chocolats, les 4ZA (en lien avec les amicales de La Bernerie, des Moutiers

et d'Arthon), et la fête de l'école en fin d'année. Et bien d'autres choses encore...

Nous recherchons en permanence des bénévoles actifs (parents, grands-parents etc.), alors si des projets vous intéressent et que vous souhaitez nous aider, n'hésitez pas à nous contacter à **amicaleostrea@hotmail.fr**

Merci pour votre soutien !

L'équipe de l'amicale



Photos prises au Château de Tiffauges en juin 2019 où les 7 classes de l'école Ostréa ont passé la journée et ont participé à de nombreuses activités. Un tournoi de chevaliers a ravi les enfants.



## OPERATION « TOUTES POMPES DEHORS » 2020

Initiée en 2015, sur l'ex-commune de Bourgneuf-en-Retz, cette animation se tiendra de nouveau en 2020 à Villeneuve-en-Retz.

La collecte se déroulera **du lundi 23 mars au samedi 4 avril 2020.**

En 2019, 2208 paires de chaussures ont été envoyées !

Cette action à une triple dimension : **humanitaire, sociale et écologique.**

Grâce à vos dons, ce sont des enfants malades du cancer et soignés au CHU de Nantes, qui partiront en vacances l'été prochain.

Les permanences et le lieu de la collecte vous seront communiqués début mars 2020

N'hésitez pas dès maintenant à faire le tri dans vos placards !!



## LE FESTIVAL ST-CYRIEN

Le festival St-Cyrien a le plaisir de vous inviter à son assemblée générale qui aura lieu le vendredi 31 janvier 2020 à 19h30 à la salle des fêtes de Saint Cyr-en-Retz.

Nous ferons un bilan sur l'année écoulée, les différents investissements. Nos dates à retenir sont **le 21 mars 2020** pour **la soirée savoyarde** (sur réservation), **le 18 juillet** pour **la soirée moules frites** et **le 07 novembre** pour **la soirée fruits de mer** (sur réservation également).

Si vous êtes intéressé pour rejoindre l'association, n'hésitez pas à prendre contact avec l'un des membres ou de venir assister à l'assemblée générale. Notre équipe est composée actuellement de 15 personnes entre 20 et 73 ans, ce qui en fait sa force et sa sympathie.

## COMITÉ DES FÊTES DE FRESNAY



### Humoriste "Paulo le Vendéen"

Le Comité des Fêtes de Fresnay fête ses 10 ans et à cette occasion fait venir à sa soirée comique, un humoriste très connu, « Paulo le Vendéen ». Cette soirée se déroulera le SAMEDI 14 MARS 2020 à 20 H 30 à la Salle Polyvalente de Fresnay.

Nous serons très heureux de vous accueillir afin de passer une agréable soirée.

Le bureau du Comité des Fêtes.

Réservation au 06 89 61 50 03

## "LES JEUNES DE BOURGNEUF"

**Il reste encore des places disponibles pour les différentes activités**

### **Nouveau ! cours de Zumba**

Cours le mardi soir à la salle polyvalente de St Cyr-en-Retz de 19h à 20h.

Prof de Zumba : Nicolas Besson.

Cours accessibles à tous, à partir de 15 ans.

Essai gratuit tout au long de l'année, 100 € l'année.

### **Fitness Form' :**

Reprise des cours le vendredi 10/01/2020.

Nouveau Professeur : Kevin

Cours salle cabriole (Maison des Associations)

Vendredi 20h-21h.

### **Danse :**



Nouvelle professeur diplômée d'état en Modern'jazz Cécile Daniel.

Cours le mercredi après-midi dans la salle Cabriole (Maison des Associations), de 15h à 19h45.

### **Nouveauté : cours de danse classique.**

Tarifs : Modern'jazz : 155 € l'année – Classique : 185 €

Cours à partir de 4 ans, Essai gratuit toute l'année.

Renseignements Danse, Fitness Form' et Zumba : 06 75 44 46 61 ou danse.jdb@outlook.fr

### **Gymnastique Artistique Féminine :**



Cours dispensés par Sophie Zagni-Hervouet.

Cours salle de gym (petite salle de sports)

Eveil Gym : A partir de 4 ans - mercredi 15-16h – 120 €

Gym Loisirs : de 6 à 15 ans – mercredi 13h30-15h- 150 €

Gym compétitions : 2 cours par semaine – 175 €

Poussines : de 6 à 10 ans – lundi 16h45-18h45 /jeudi 16h30-18h

Jeunesses : 11 à 14 ans – Mercredi 16h-18h / jeudi 18h30-20h30

Aînées : à partir de 15 ans – lundi 18h45-20h45 / Mercredi 18h-20h.

Participations aux compétitions départementales et régionales organisées par la FSCF

Pendant la saison 2018-2019, les gymnastes ont obtenu de bons résultats lors des compétitions par équipe et en individuel.

Renseignements : Anne 06 77 80 33 42

lesjeunesdebourgneuf@orange.fr

### **Gym Form' Détente :**

Cours dispensés par Martine Petit.

Cours salle de gym (petite salle de sports)

Mercredi 20h15-21h30 – 100 € à l'année

Renseignements : 06 21 56 71 10

### **Musique :**

Solfège à partir de 7 ans – Cours instruments

Harmonie-Fanfare : répétition vendredi 20h45 - salle Harmonie

Renseignements : Lionel 06 76 71 76 49

### **Sainte-Cécile 17 novembre 2019 :**

La journée a débuté par un concert de Musique de l'harmonie-Fanfare dans l'église de Bourgneuf. Après le défilé des musiciens, dans les rues jusqu'à la salle polyvalente, la section gymnastique a proposé une démonstration au sol. Les musiciens ont ravi les spectateurs avec un concert composé de nouveaux morceaux appris récemment. Discours et verre de l'amitié ont clôturé cette belle matinée.



### **Manifestations 2019-2020 :**

- 29/02/2020 : soirée crêpes Dance Floor – salle polyvalente de Bourgneuf-en-Retz
- 16 et 17/05/2020 : concours interne et gala de gym – entrée Gratuite
- 13/06/2020 : Concert Musique et Gala Danse – Salle Cabaret Fresnay-en-Retz.

### **Retrouvez l'harmonie-Fanfare lors des animations prévues dans le Pays de Retz et aux alentours :**

- 18/04/2020 : Carnaval de Printemps – Pornic
- 13/07/2020 : Défilé Nocturne – Les Moutiers-en-Retz
- 08/08/2020 : Carnaval d'Eté – Pornic
- 15/08/2020 : Corso Fleuri – Préfailles.

## RENOUVEAU DU MUSÉE DU PAYS DE RETZ

L'année 2019 a vu une fréquentation de 1240 visiteurs supplémentaires par rapport à 2018 (soit +55 %). Des expositions de qualité, de nouvelles animations avec de nouveaux partenaires, des outils pédagogiques ludiques et accessibles aux plus jeunes, un regain d'adhésions, une forte implication des bénévoles et une communication plus ciblée, ont eu leur effet dans ce lieu de découverte emblématique situé au cœur de la cité du sel de l'ancienne « Baye de Bretagne ».

L'année 2020 verra de nouveaux travaux (bibliothèque, salle consacrée au sel...), de nouveaux partenariats associatifs (« Rais créations », « Les Randonneurs des étoiles », le « Groupement de sauvegarde du port du Collet »...), de nouveaux projets avec expositions (dont



le thème principal sera lié au SEL du Pays de Retz, le collectif expo photos « regards sur »...), des animations (jeux anciens et métiers d'autrefois, balades historiques, observations astronomiques de jour et de nuit, initiation à la poterie

d'inspiration archéologique, Nuit des Musées, Journées du patrimoine...), des conférences (sur le sel de la Baye, l'histoire et le patrimoine local, l'astronomie...) qui feront le bonheur des petits comme des grands !



Vous retrouverez bientôt le détail de ce programme sur les différents supports de tourisme de Pornic Agglo Pays de Retz. Alors rendez-vous au printemps prochain dans ce musée labellisé « Musée de France » qui est le vôtre depuis 53 ans maintenant, pour y (re)découvrir les arts, les traditions, l'histoire et le patrimoine du territoire.

MUSÉE du PAYS de RETZ – 6, rue des Moines – Bourgneuf – 44580 VILLENEUVE-EN-RETZ

Tél. : 02 40 21 40 83 – [apr@museedupaysderetz.fr](mailto:apr@museedupaysderetz.fr) – [www.museedupaysderetz.fr](http://www.museedupaysderetz.fr)

## ÉCOLE SAINTE-JULITTE

Après un été que l'on espère bien reposant, les élèves de Saint-Cyr ont repris le chemin de l'école !

L'établissement vous informe de la nomination de Madame Marie DENIS au poste de chef d'établissement. Elle prend la relève de Madame Carine RETAILLEAU et assurera la direction de SAINTE-JULITTE.

L'école accueille cette année 87 élèves répartis en 4 classes : 28 PS/MS/GS/CP avec Élisabeth BOUGIE, Annie CHARPENTIER (ASEM) et Lydie BESSONNET(ASEM), 19 CE1/CE2 avec Marie DENIS, 20 CP/CM1 avec Fabienne CLAVIER, et 20 CM1/CM2 avec Anne-Laure TEMPLIER.

De nombreux projets marqueront l'année scolaire : les élèves travailleront toute l'année sur le thème des émotions afin de mieux les identifier, les comprendre, et ainsi surmonter leur stress, leur agressivité et exprimer leurs affects. Avant chaque fin de période, ils se réuniront autour d'un conseil des enfants où ils présenteront leurs productions. Une bénévole de l'association « Lire et Faire Lire » viendra chaque semaine raconter des histoires aux élèves de chaque classe à partir du mois de janvier.

L'école organise également un partenariat entre la classe de maternelle et celle des CM, des échanges d'élèves ou d'enseignants, et la mise en place des parcours citoyens et parcours artistiques.

Différentes sorties sont au programme : intervention des motards de l'association UBAKA Bretagne pour sensibiliser les élèves aux risques du harcèlement, participation au 15ème festival « Terres d'Ailleurs » à MACHECOUL, participation de tous les élèves au JM France, célébration de

Noël le 17 décembre à 10h30 en l'église de Saint-Cyr-en-Retz, intervention de l'agence « Musique et Danse en Loire Atlantique » courant janvier, rencontres sportives inter-écoles, participation à une course à pieds au profit de l'association « ELA » (les enfants ont récolté 340€), une cession découverte voiles pour les CM en fin d'année scolaire...

Les enseignantes sont toujours en réflexion concernant la sortie scolaire.

Utile : Les dossiers d'inscription sont à retirer auprès de la directrice de l'école qui vous recevra en RDV pour vous présenter l'école et les pédagogies utilisées. Renseignements au 02 40 21 49 16

L'équipe enseignante, l'OGEC et l'APEL souhaitent une très belle année aux enfants !

### À noter :

- 24 mai 2020 : rallye vélo
- 28 juin : soirée moules frites.



## ÉCOLE SAINT-JOSEPH

9 rue du champ de foire - 44580 Villeneuve-en-Retz  
02.40.21.45.31 / ec.fresnay.st-joseph@ec44.fr  
Site : ecole-stjoseph-fresnay.fr

### Pour s'inscrire

Mme Hervouet, la directrice, se tient à la disposition des parents qui souhaitent inscrire leur(s) enfant(s) dans l'école. Ils peuvent, à tout moment de l'année, la contacter pour convenir d'un rendez-vous. Cet entretien sera l'occasion de découvrir l'école : les classes, les projets éducatifs et les orientations pédagogiques.

### Les projets de l'année 2019-2020 :

Le projet pédagogique débuté en 2018 se poursuit cette deuxième année sur le thème : « Lire - Dire - Écrire ».

Les élèves vont « jouer avec les mots ».

Les élèves vont 1 fois par mois à la bibliothèque municipale. Tous les élèves ont assisté à une projection au cinéma de Machecoul dans le cadre du festival « Terres d'ailleurs » en novembre.

Ils ont également profité d'un spectacle de magie « Yvan l'aventurier » dans la salle de théâtre de Fresnay en Décembre.

Un intervenant de Musique et Danse de Loire-Atlantique intervient pour les élèves des classes élémentaires.

### La récolte de citrouilles – Mercredi 9 Octobre 2019 :

Le nouveau potager de l'école St Joseph a bien fonctionné cette année et nous a permis de récolter de belles citrouilles. Après les avoir triées de la plus petite à la plus grande, nous avons décidé de les cuisiner en confectionnant une soupe d'automne. Tous les élèves se sont régalés et certains ont même découvert de nouvelles saveurs.



### Collecte de textiles – vendredi 8 novembre 2019 :

Comme chaque année, une collecte de textile a été organisée en novembre. Beaucoup d'habitants de la commune y ont participé en déposant leurs sacs de vêtements. Les élèves ont chargé le camion avec plaisir et 1,160 tonne a été collectée. Bravo et merci à tous. La prochaine collecte aura lieu le vendredi 15 mai 2020.



N'hésitez pas à venir participer aux événements organisés par l'école pour partager un moment agréable et convivial.

### Les dates à retenir :

- Le samedi 8 février : La soirée repas
- Le dimanche 3 mai : La Fresnaytic : plusieurs parcours proposés : VTT / VTC / pédestre / footing
- Le vendredi 28 mai : La fête du projet : présentation des travaux des élèves en lien avec le projet d'école
- Le dimanche 21 juin : Les Fresnaysies : fête de l'école : spectacle des enfants et repas.

## THÉÂTRE "La Porte à Côté"

Pièce de théâtre de Fabrice Roger Lacan, jouée par la Compagnie **Sable et Sel** de la Bernerie En Retz.  
2 comédiens sur scène - Durée : 1h30 - Genre : comédie actuelle et romantique.

**LE SAMEDI 1<sup>er</sup> Février 2020 à 20h30 - Théâtre de Fresnay en Retz - Participation Libre**

**Synopsis :** Elle est psy. Lui vend des yaourts. Ils sont voisins de palier, ils se détestent cordialement, et vont adorer se détester. Comme des millions de célibataires perdus dans la ville, ils explorent furtivement les sites de rencontre à la recherche de l'amour – quelqu'un qui serait juste aux antipodes de ce personnage infernal qui vit la porte à côté. Et lorsqu'enfin, par la magie des tests d'affinités, ils trouvent chacun l'âme sœur, ils ne résistent pas au malin plaisir de se l'annoncer. Histoire de s'affronter encore une fois...

### LA COMPAGNIE SABLE ET SEL

[www.compagniesableetsel.e-monsite.com](http://www.compagniesableetsel.e-monsite.com) - [compagniesableetsel@gmail.com](mailto:compagniesableetsel@gmail.com)

Contact : Sarah Delanoë - 06 61 57 99 22 - [sarah.delanoë@gmail.com](mailto:sarah.delanoë@gmail.com)

## CLUB AMITIÉS ET LOISIRS

Le Club Amitiés et loisirs a le plaisir de vous faire part des prochaines dates de nos Après-Midi Dansants, qui se déroulent tous les jeudis : 09 janvier, 13 février, 12 mars, 9 avril, 14 mai, 11 juin, 10 septembre, 12 novembre, 10 décembre.

### Nous vous informons :

Notre Assemblée Générale se tiendra le vendredi 7 Février à 11h00, à la salle polyvalente de Bourgneuf. Elle sera suivie de notre traditionnel repas.

Il est encore temps de vous inscrire à la Gymnastique Seniors, qui a lieu tous les jeudis de 09h00 à 10h00, à la petite salle des sports de Bourgneuf.



## ECOLE VICTOR SCHOELCHER

### Pour nous joindre :

ECOLE PUBLIQUE PRIMAIRE VICTOR SCHOELCHER  
4 Rue du calvaire Fresnay  
44580 Villeneuve-en-Retz - Tél. : 02.40.21.47.19  
Mail : ce.0440545d@ac-nantes.fr

**Pour s'inscrire :** L'école publique Victor Schoelcher accueille les enfants de la toute petite section au CM2. Pour toute inscription ou tout renseignement, **prendre contact auprès de la directrice Hélène Sigogne.**

(Jour de décharge le jeudi)

**Si vous avez un enfant né en 2017 ou 2018 vous pouvez dès à présent contacter l'école.**

**Une porte-ouverte a lieu chaque année sous la forme d'une petite matinée d'immersion pour les élèves et leur parents afin de découvrir les locaux, de rencontrer les enseignants, d'échanger sur les apprentissages et de partager un moment convivial.** La date vous sera communiquée par voie de presse, affichages, mail.

### Les projets de l'année scolaire 2019-2020

Cette année le projet commun à toutes les classes de l'école est la DANSE. Un chorégraphe professionnel intervient dans chaque classe une fois par mois de décembre à mai. Il nous présentera également un spectacle.

Les objectifs sont multiples : fédérer les élèves autour d'un projet commun, travailler l'ouverture culturelle sur la danse contemporaine, développer son imaginaire et sa créativité, connaître son corps et appréhender ses perceptions et ses sensations.

- De nombreuses sorties et interventions sont organisées :
  - Cinéma de Machecoul dans le cadre du festival Terre d'ailleurs ;
  - Concert des JMF à l'espace de Retz de Machecoul pour les CM1 et CM2 ;
  - Intervention d'un musicien professionnel dans le cadre de « musique et danse » du CP au CM2 ;

- permis piéton pour les CE2 ;
- Sécurité routière pour les CM2 ;
- Permis internet pour les CM2 ;
- Pompiers CE1 CE2 ;

Et bien d'autres manifestations qui sont en cours d'organisation.

Nous ouvrons également l'école aux parents avec des ateliers, et aux retraités qui viennent faire la lecture à des petits groupes d'élèves de la PS au CM2 dans le cadre de « Lire et Faire Lire ».

**L'Amicale Laïque** de l'école regroupe des parents motivés et dynamiques.

### Quelques dates à retenir :

- Dimanche 8 mars : Vide-grenier ;
- Du 07 au 10 avril : vente de livres ;
- Samedi 20 juin après-midi : fête d'école.



Merci aux agents des services techniques pour le nouveau local à vélos.

## UNC

### Vous :

- Qui souhaitez vous rendre utile au sein de votre commune ;
  - Qui partagez les valeurs de nos aînés ;
  - Qui voulez pérenniser et participer au devoir de mémoire, notamment lors des commémorations nationales du 8 mai et du 11 novembre ;
  - Qui êtes prêt à aider nos aînés à porter leur drapeau,
- Rejoignez-nous pour découvrir notre association, notre histoire, nos valeurs, nos événements, nos engagements, des informations sur l'adhésion etc...

### Jeunes Générations, Prolongement de la famille combattante.

Conscients de la nécessité d'assurer la relève, afin de pérenniser en temps de paix le travail accompli par des

générations de combattants d'une part, et de transmettre le devoir de « Mémoire Vivante » d'autre part, le recrutement des OPEX et des « Soldats de France » devient une nécessité.

Les OPEX, quatrième génération du feu, sont des personnes engagées par la France dans les nouveaux conflits, pour des missions extérieures humanitaires et de maintien de la paix.

Les « Soldats de France » sont des personnes ayant participé au service et à la défense de la Nation au titre du Service National ou qui, sous les drapeaux, ont assuré la défense de la France.



## AVANT - APRÈS



Église de Fresnay au début du XX<sup>ème</sup> siècle.



Église de Fresnay en 2019.

## TOURISME

Il a été installé sur l'aire de l'Office de Tourisme, 5 nouveaux visuels représentant différentes vues de notre territoire, notamment du Marais Breton et du Musée.

Deux autres vues sont installées au parking des étangs (photos prises par Béatrice Nachin et Alain Sorin, photographes connus pour certaines expositions au Musée).



## OBSERVATION DU CIEL : HIVER – PRINTEMPS 2020

Le ciel d'hiver est moins riche que celui de l'été, toutefois la constellation d'Orion est l'objet stellaire le plus impressionnant de la saison. Son grand nuage de gaz est facilement détectable à l'œil nu, accompagné des trois étoiles alignées du Baudrier, les trois rois, et aussi avec Bételgeuse, Bellatrix, Rigel et Saiph formant un vaste parallélogramme dans le ciel. Le grand nuage de gaz (M42) est le siège d'une véritable nurserie d'étoiles. A contrario, Bételgeuse est une étoile géante rouge en fin de vie. Située à 400 années-lumière de nous (une année lumière = 10 000 milliards de Km), elle a peut-être déjà explosé en super nova, mais nous n'avons encore pas perçu ce changement.

Parmi les plus beaux amas d'étoiles du moment, il y a les Pléiades, véritable écrin d'étoiles bleues à découvrir avec une paire de jumelles.



Le 21 janvier à l'aube, à droite du croissant de Lune, Mars la Rouge côtoie sa rivale Antarès, étoile rouge en fin de vie du Scorpion.



Le 28 janvier, Vénus éclatante de lumière côtoie un fin croissant de Lune en début de soirée.

En février, Sirius dans le Grand Chien, avec son éclat incandescent, suit de près Orion. A l'opposé de Sirius par rapport à Orion, Aldébaran trône dans le Taureau dans l'amas des Hyades et pointe aussi vers les pléiades. Côté ouest, il est encore temps d'admirer le carré de Pégase et la galaxie d'Andromède, bien visibles aux jumelles. À l'est, arrive Régulus dans le Lion qui fait la jonction avec le ciel du Printemps.

Les 19 et 20 février, à l'aube, Saturne, Jupiter et la Lune sont presque alignés dans le ciel.

En Mars, nuit après nuit, les figures du ciel d'hiver migrent inexorablement vers l'ouest, et laissent

la place aux constellations du Bouvier avec Arcturus, au Cancer avec son bel amas, puis au Lion avec Régulus.

Mercredi 4 mars, à l'aube, on trouve le trio Saturne-Jupiter-Mars sur l'horizon sud-est.

Mercredi 18 mars avant le lever du soleil, Jupiter et Mars côtoient le croissant de Lune.

Le 29 mars après le coucher du soleil, c'est au trio Vénus, les Pléiades et Lune de se montrer.

Le printemps est le meilleur moment pour découvrir au télescope une foule de célèbres galaxies dans le Lion et la Chevelure de Bérénice.

Vendredi 3 avril, en début de soirée, Vénus flirte avec le magnifique amas des Pléiades.

Mercredi 15 avril, juste après Pâques, à l'aube avant l'éclosion de l'œuf solaire, le dernier quartier de lune côtoie l'alignement de Mars, Saturne et Jupiter. Ces trois planètes vont ensuite nous accompagner tout l'été.



## POLLENIZ

la protection des végétaux, la préservation de l'environnement et de la santé publique

POLLENIZ est une association qui accueille tous les propriétaires et détenteurs de végétaux et produits végétaux. Elle est issue de la fusion régionale de la FREDON et des FDGDON, en Pays de la Loire. Marc PONDAVEN a initié le projet stratégique en 2015 et la fusion a été effective en janvier 2019. Il assume les fonctions de Directeur Général depuis 3 ans. Le bureau de POLLENIZ est présidé par Serge GELOT et ses membres sont : Roland FOUCAULT, Alain COLAS, Catherine GIRAULT, Alain PELLOQUIN et Joël FRUNEAU.

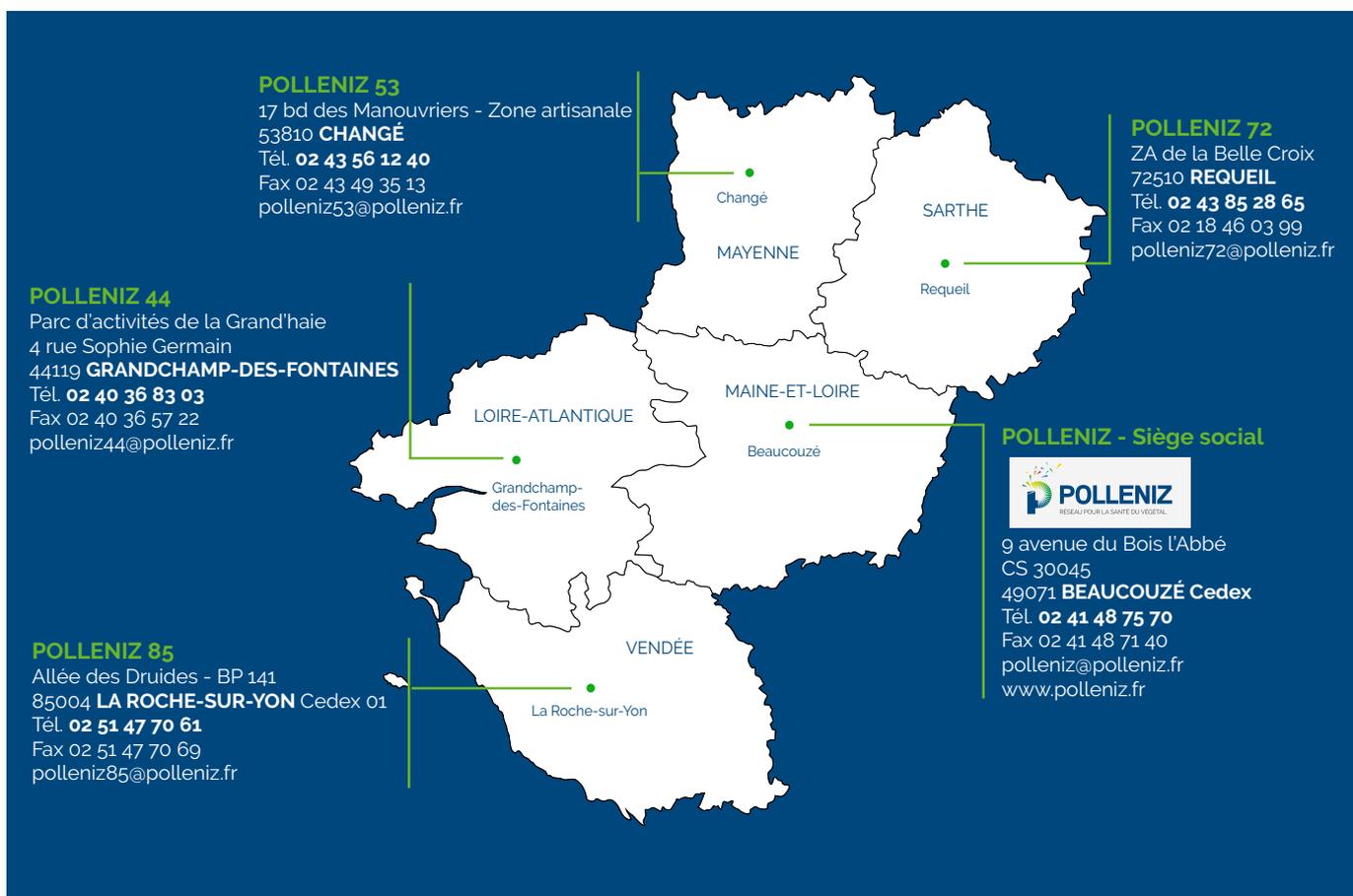
L'adhésion est ouverte aux professionnels (productions agricoles et revendeurs de végétaux), aux collectivités territoriales et EPCI (Établissements publics de coopération intercommunale), aux jardiniers amateurs et autres propriétaires d'espaces végétalisés et aux opérateurs (groupements communaux ou intercommunaux, acteurs de certaines luttes collectives).

POLLENIZ a pour mission de veiller au bon état sanitaire des végétaux et produits végétaux (productions agricoles, productions cultivées par le particulier dans son jardin et végétaux des espaces verts, végétalisés, naturels...) pour éviter des impacts économiques, environnementaux et

de santé publique dus aux dangers phytosanitaires, à des organismes émergents, à des espèces exotiques envahissantes (Ragondin, Frelon asiatique), à des espèces animales ou végétales posant des problèmes de santé publique (Berce du Caucase, Ambroisie à feuilles d'armoise).

POLLENIZ intervient sur l'ensemble de la région Pays de la Loire avec un siège social dans le Maine-et-Loire et 4 antennes départementales en Loire-Atlantique, Mayenne, Sarthe et Vendée. La force de POLLENIZ repose sur son organisation opérationnelle : 67 collaborateurs permanents, 15 à 20 collaborateurs temporaires pour faire face à certaines activités saisonnières et un réseau de bénévoles, opérateurs acteurs de la ruralité, mais également des moyens opérationnels adaptés et spécialisés.

POLLENIZ publie régulièrement ses bulletins de santé du végétal et son flash sanitaire mensuel. Vous pouvez retrouver POLLENIZ sur Facebook, Twitter et LinkedIn et sur [www.polleniz.fr](http://www.polleniz.fr).



Carte des Pays de la Loire.



## DON DU SANG

**Vous avez plus de 18 ans,  
Vous pesez plus de 50 kg,  
Vous êtes en bonne santé,  
Vous disposez de 45 minutes,  
Vous voulez sauver des vies**

Dans les Pays de la Loire, 650 dons de sang sont nécessaires chaque jour.  
**Nous avons besoin de vous !**

### Où donner son sang dans les Pays de la Loire ?

Pour faciliter l'accès au don de sang, l'EFS Pays de la Loire assure chaque année, avec ses partenaires, près de **1 700 collectes mobiles** dans les communes, entreprises, administrations et établissements scolaires de la région. Vous pouvez également prendre rendez-vous pour un don de sang dans l'un des **6 sites fixes de prélèvements de la région** (Angers, Laval, La Roche-sur-Yon, Le Mans, Nantes et Saint-Nazaire) en téléphonant au 0800 109 900. Tous les lieux et dates de collectes près de chez vous sur : <https://dondesang.efs.sante.fr>  
EFS Etablissement Français du Sang - Sur : Twitter - Facebook - n° vert gratuit 0 800 109 900



## ATLANTIC'EAU

### Plongez au cœur du nouveau site internet d'atlantic'eau, service public d'eau potable

Atlantic'eau est le service public d'eau potable sur 159 communes de Loire-Atlantique, 2 communes de Vendée et 1 commune du Maine-et-Loire.

Ce syndicat de taille départementale est sous la responsabilité d'élus locaux qui fixent notamment le tarif de vente de l'eau et programment les investissements. Sur les 5 prochaines années, 147 millions d'euros seront investis dans l'entretien et le renouvellement du réseau de canalisations, et pour la rénovation des réservoirs et des usines d'eau potable.

Présentation d'Atlantic'eau en vidéo : <https://vimeo.com/320243806>

Atlantic'eau a délégué à 2 sociétés privées (Saur et Veolia) l'exploitation de son réseau et l'ensemble de la relation client.

De la source au robinet, Atlantic'eau veille à apporter chaque jour une eau potable à un tarif unique et équitable.

Atlantic'eau met à votre disposition un nouveau site internet pour :

**Faciliter toutes vos démarches via l'Espace Client** (emménager ou quitter votre logement, régler votre facture...) sur [www.atlantic-eau.fr](http://www.atlantic-eau.fr)

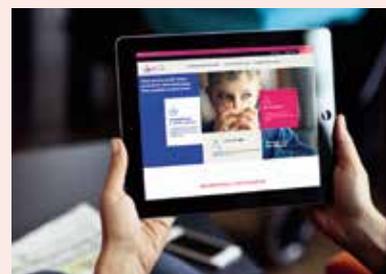
**Vous informer sur l'eau potable** (prix de l'eau, qualité de l'eau...) : [www.atlantic-eau.fr/le-prix-de-leau](http://www.atlantic-eau.fr/le-prix-de-leau) et les données spécifiques sur votre commune : [www.atlantic-eau.fr/leau-dans-votre-commune](http://www.atlantic-eau.fr/leau-dans-votre-commune)

**Vous conseiller sur la maîtrise de votre consommation**

(écogestes) Via le site : [www.atlantic-eau.fr/contactez-votre-service-client](http://www.atlantic-eau.fr/contactez-votre-service-client)

Par téléphone SAUR : 02 44 68 20 00

Rendez-vous sur [www.atlantic-eau.fr](http://www.atlantic-eau.fr)





**BESOIN D'AIDE ?  
JEUNES 16/25 ANS**

Vous êtes à la recherche d'un emploi ou d'une formation ?

La Mission Locale est un espace d'accueil, d'information, d'orientation ouvert aux **jeunes de 16-25 ans.**

L'originalité des Missions Locales réside dans une approche globale de la situation des jeunes qui permet d'aborder, en plus des questions liées à l'**EMPLOI** et à la **FORMATION**, leurs préoccupations périphériques telles que la **SANTÉ**, le **LOGEMENT**, la **CITOYENNETÉ**...

Vous trouverez à votre service des conseillers qui vous accompagneront dans toutes les démarches.

Rendez-vous dans votre Mission Locale de proximité !

Retrouvez-nous sur :

Tél. 02 40 02 38 45  
[www.ml.paysretz.com](http://www.ml.paysretz.com)





# Jobted

## JOBTED FRANCE :

Services gratuits fournis par Jobted France :

- Une section « Fiches Métiers » <https://fr.jobted.com/fiche-metier> : un guide de tous les métiers les plus populaires, avec de nombreux conseils qui aideront les jeunes à choisir le meilleur chemin pour obtenir l'emploi de leurs rêves.
- Le Blog de Carrière Jobted <https://fr.jobted.com/blog/> avec tous les meilleurs conseils pour trouver un emploi.
- Plus de 25 000 offres d'emploi pour étudiants <https://fr.jobted.com/emploi-estudiants> et 20 000 offres de stages <https://fr.jobted.com/emploi-stage>.

## L'ACCUEIL FAMILIAL THÉRAPEUTIQUE RECRUTE



Nous recherchons, sur le département de la Loire Atlantique, des familles d'accueil à temps plein pour accueillir à leur domicile des personnes adultes, atteintes de troubles psychiques stabilisés, ne disposant pas de suffisamment d'autonomie pour vivre seules, et pour les accompagner au quotidien.

Les familles bénéficient d'un accompagnement de proximité par les équipes médico-psychologiques du service (RDV réguliers avec le médecin, visites à domicile du psychologue...). Les accueillants familiaux sont embauchés dans le cadre d'un contrat de travail de droit public avec salaire, indemnisation pour frais, formation continue, congés.

### Conditions préalables au recrutement :

Disposer d'une chambre de 9m<sup>2</sup> minimum à disposition de l'accueilli ;

Être titulaire du permis B et détenteur d'un véhicule ;

Le foyer doit disposer d'un autre revenu pour ne pas dépendre uniquement de l'accueil familial.

Réunion d'information sur le métier d'accueillant familial, le 6 février 2020, au pôle emploi de Trignac.

Pour plus de renseignements contacter : **ACCUEIL FAMILIAL THERAPEUTIQUE ADULTES**

Forum d'Orvault - 36 rue Jules Verne - 44700 ORVAULT

Isabelle BAUDRY 02 40 48 89 17 - Isabelle CHEVALIER 02 40 48 89 13 - 02 40 48 89 19 - Email : aft.nantes@ch-blain.fr



## CPAM 44



### Prévenir le cancer du col de l'utérus grâce au dépistage

L'examen de dépistage gynécologique permet de repérer tôt d'éventuelles anomalies. Il ne prend que quelques minutes. En fonction des résultats, des examens complémentaires peuvent être pratiqués.

**Pourquoi se faire dépister ?** Plus une anomalie est détectée tôt, mieux elle se soigne. Un examen de dépistage gynécologique (comme le frottis par exemple) est un des moyens de lutter contre le cancer du col de l'utérus. Même en l'absence de symptômes, les premières lésions peuvent en effet apparaître.



**Qui est concerné ?** Toutes les femmes âgées de 25 à 65 ans, même après la ménopause ou en l'absence de rapports sexuels

**Par qui ?** Votre médecin (généraliste ou gynécologue), votre sage-femme ou dans un laboratoire (sur prescription médicale).

**Plus d'infos sur le cancer du col de l'utérus sur ameli.fr :** <https://www.ameli.fr/loire-atlantique/assure/sante/themes/cancer-col-uterus/frottis-depistage>

**Le saviez-vous ? Grâce à votre dossier médical partagé, tous vos résultats d'analyses sont conservés dans un seul endroit et en toute sécurité ! Ouvrez-le vite sur [dmp.fr](https://dmp.fr), auprès de votre pharmacien ou d'un conseiller de votre CPAM.**

### Contre la grippe, la meilleure des protections, c'est la vaccination !

L'hiver dernier, l'épidémie de grippe a été particulièrement sévère, malgré sa courte durée (8 semaines) : plus de **65 600 passages aux urgences** ont été recensés pour syndrome grippal, dont plus de **10 700 ont conduit à une hospitalisation**. Par ailleurs, 8 100 décès ont pu être attribués à la grippe. La grande majorité des cas graves (83 %) présentait au moins un facteur de risque de grippe grave : âge supérieur à 65 ans, maladie chronique...

### Une couverture vaccinale encore insuffisante, malgré une hausse l'an dernier

En 2018-2019, la couverture vaccinale de la population reste encore insuffisante avec moins **d'une personne fragile sur deux vaccinée** (46,8 %), malgré une hausse de 1,2 point par rapport à 2017-2018. En Loire-Atlantique, ce taux s'élève à 55,8 %. La vaccination contre la grippe saisonnière est pourtant particulièrement recommandée pour les personnes fragiles.

### La vaccination : le moyen le plus efficace de se protéger de la grippe

Si vous êtes âgé(e) de 65 ans et plus, si vous êtes atteint(e) d'une maladie chronique ou d'obésité sévère, ou si vous êtes enceinte, le vaccin contre la grippe est pris en charge à 100 % par l'Assurance Maladie. Si vous ne l'avez pas encore fait, ne tardez pas à vous faire vacciner grâce à votre bon de prise en charge, et parlez-en à un professionnel de santé.



### En complément de la vaccination, adoptez les « gestes barrières »

En respectant certaines mesures d'hygiène, vous limitez les risques de transmission du virus de la grippe. En période d'épidémie, plus vous adoptez ces gestes barrières, mieux c'est !

**Plus d'infos sur ameli.fr**

**Pour faciliter votre suivi médical, pensez à ouvrir votre dossier médical partagé !**

## DATES À RETENIR

| Jour       | date              | Activité  | Lieu  | Organisateur                              |
|------------|-------------------|---|---|---|
| Jeu        | 9 janv. 2020      | Après-midi dansant avec Jean-Marc Giraudeau                                 | Salle Polyvalente Bourgneuf                 | Club Amitiés et Loisirs                   |
| Jeu        | 9 janv. 2020      | Vœux de la Municipalité   | Salle polyvalente Fresnay                   | Municipalité                              |
| Ven        | 10 janv. 2020     | Porte ouverte 16h30 à 18h30   | École Sainte-Julitte                        | OGEC/APEL Sainte-Julitte                  |
| Ven        | 17 janv. 2020     | Loto  | Salle polyvalente Fresnay                   | ASR Football                              |
| Ven        | 17 janv. 2020     | Voeux de l'association des artisans et commerçants et tombola               | Salle Polyvalente Bourgneuf                 | Association des artisans et commerçants   |
| Sam        | 18 janv. 2020     | Assemblée générale  | Salle polyvalente Fresnay                   | Club du Sourire Fresnay                   |
| Sam        | 25 janv. 2020     | Sainte Barbe 12h00  | Centre d'incendie et de secours à Bourgneuf | Amicale des Sapeurs pompiers de Bourgneuf |
| Dim        | 26 janv. 2020     | Concert Musicales 2020 - 15h00  | Église de Bourgneuf                         | Municipalité                              |
| Ven        | 31 janv. 2020     | Assemblée générale  | Saint-Cyr                                   | Festival Saint-Cyrien                     |
| Sam        | 1 févr. 2020      | Concours de Belote et d'Aluette 13h45                                       | Salle polyvalente Bourgneuf                 | Amicale des Sapeurs pompiers de Bourgneuf |
| Sam        | 1 févr. 2020      | Pièce de théâtre "la porte à côté"  | Théâtre de Fresnay                          | Sable et Sel                              |
| Sam        | 8 févr. 2020      | Soirée repas  | Salle polyvalente Fresnay                   | OGEC/APEL Saint-Joseph                    |
| Jeu        | 13 févr. 2020     | Après-midi dansant avec Didier Chevenon                                     | Salle polyvalente Bourgneuf                 | Club Amitiés et Loisirs                   |
| Dim        | 16 févr. 2020     | Concours de Belote  | Salle polyvalente Fresnay                   | ASR Football                              |
| Ven        | 21 févr. 2020     | Loto 20h00  | Salle polyvalente Fresnay                   | Sud-Retz-Basket                           |
| Sam        | 29 févr. 2020     | Soirée crêpes Dance floor   | Salle polyvalente Bourgneuf                 | Les Jeunes de Bourgneuf                   |
| Ven        | 6 mars 2020       | Loto  | Salle polyvalente Fresnay                   | ASR Football                              |
| Sam        | 7 mars 2020       | Porte ouverte   | Local associatif Colarena                   | RIDERS OF DRACO                           |
| Dim        | 8 mars 2020       | Vide-Greniers   | Salle polyvalente Fresnay                   | Amicale laïque Fresnay-en-Retz            |
| Lun        | 9 mars 2020       | Collecte de Sang  | Salle Polyvalente Bourgneuf                 | Donneurs de sang                          |
| Jeu        | 12 mars 2020      | Après-midi dansant avec Jean-Marc Giraudeau                                 | Salle polyvalente Bourgneuf                 | Club Amitiés et Loisirs                   |
| Sam        | 14 mars 2020      | Soirée Comique  | Salle polyvalente Fresnay                   | Comité des fêtes de Fresnay               |
| Sam        | 21 mars 2020      | Soirée savoyarde (sur réservation)  | Saint-Cyr                                   | Festival Saint-Cyrien                     |
| Sam        | 28 mars 2020      | Réouverture du Musée du Pays de Retz  | Musée - Bourgneuf                           | Les amis du Musée du Pays de Retz         |
| Dim        | 29 mars 2020      | Super Loto  | Salle polyvalente Fresnay                   | Association des artisans et commerçants   |
| Ven        | 3 avr. 2020       | Loto  | Salle polyvalente Fresnay                   | ASR Football                              |
| Sam et Dim | 4 et 5 avril 2020 | Soirée spectacle feu - Animations diverses et atelier héraldique et blasons | Musée - Bourgneuf                           | Les amis du Musée du Pays de Retz         |
| Jeu        | 9 avr. 2020       | Après-midi dansant  | Salle polyvalente Bourgneuf                 | Club Amitiés et Loisirs                   |
| Ven        | 10 avr. 2020      | Loto 20h00  | Salle polyvalente Fresnay                   | Sud-Retz-Basket                           |
| Mer        | 15 avr. 2020      | Animations sur les Métiers d'antan et jeux d'autrefois                      | Musée - Bourgneuf                           | Les amis du Musée du Pays de Retz         |
| Dim        | 3 mai 2020        | La Fresnaitic   | Salle polyvalente de Fresnay                | OGEC/APEL Saint-Joseph                    |
| Jeu        | 14 mai 2020       | Après-midi dansant  | Salle polyvalente Bourgneuf                 | Club Amitiés et Loisirs                   |
| Sam        | 16 mai 2020       | NUIT EUROPÉENNE DES MUSÉES  | Musée - Bourgneuf                           | Les amis du Musée du Pays de Retz         |
| Sam et Dim | 16 et 17 Mai 2020 | Concours interne et Gala de Gym   | Salle polyvalente Bourgneuf                 | Les Jeunes de Bourgneuf                   |
| Lun        | 18 mai 2020       | Collecte de Sang  | Salle Polyvalente Bourgneuf                 | Donneurs de sang                          |

## DATES À RETENIR

| Jour               | date               | Activité                                      | Lieu                          | Organisateur                              |
|--------------------|--------------------|---|-------------------------------|---|
| Dimanche           | 24 mai 2020        | Rallye vélo                                   | St-Cyr-en-Retz                | OGEC/APEL Sainte-Julitte                  |
| Vendredi           | 28 mai 2020        | Fête du Projet                                | Cours de l'école St-Joseph    | OGEC/APEL Saint-Joseph                    |
| Dimanche           | 7 juin 2020        | Rando's'cours 07h30                           | Salle Omnisports Bourgneuf    | Amicale des Sapeurs pompiers de Bourgneuf |
| Jeudi              | 11 juin 2020       | Après-midi dansant                            | Salle polyvalente Bourgneuf   | Club Amitiés et Loisirs                   |
| Samedi             | 13 juin 2020       | Fête de la Musique                            | Place des marais - Bourgneuf  | Vretz-Box-Son                             |
| Samedi             | 13 juin 2020       | Concert musique et Gala danse                 | Salle Cabaretz Fresnay        | Les Jeunes de Bourgneuf                   |
| Samedi et Dimanche | 20 et 21 juin 2020 | Journée Nationale de l'Archéologie            | Musée - Bourgneuf             | Les amis du Musée du Pays de Retz         |
| Dimanche           | 21 juin 2020       | Les Fresnaysies                               | Terrain des sports de Fresnay | OGEC/APEL Saint-Joseph                    |
| Samedi et Dimanche | 27-28 juin 2020    | Journée du patrimoine des Pays et des Moulins | Musée - Bourgneuf             | Les amis du Musée du Pays de Retz         |
| Dimanche           | 28 juin 2020       | Soirée moules-frites                          | St-Cyr-en-Retz                | OGEC/APEL Sainte-Julitte                  |

**LES JEUNES DE BOURGNEUF ORGANISENT LEUR**

# GALETTE PARTY !

*Let's Dance!*

**29 FÉVRIER 2020 - 19H30**  
SALLE POLYVALENTE BOURGNEUF EN RETZ

**20 € LA SOIRÉE**  
12 € enfants jusqu'à 12 ans

APERITIF  
2 GALETTES  
CRÊPES À VOLONTÉ  
CAFÉ

RESERVATION 17/02/2020  
**06 75 44 46 61**

Association sportive et musicale pour petits et grands !

## VILLENEUVE-EN-RETZ

Salles Polyvalentes de Bourgneuf

# APRÈS-MIDI DANSANT

**JEUDI**  
14h30 à 19h30

**13 Février 2020**

Animé par : **Didier Chevenon**

Participation 7€  
Compris goûter et rafraichissements

Organisé par : **Club Amitiés et Loisirs**



**AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DE BOURGNEUF EN RETZ**

Manifestation 2020

### CELEBRATION DE LA SAINTE BARBE

Le samedi 25 janvier  
A partir de 12 h  
au centre d'incendie et de secours

### CONCOURS DE BELOTE ET D'ALUETTE

Le samedi 1<sup>er</sup> février  
salle municipale  
Inscription à partir de : 13h45 pour l'aluette  
19h45 pour la belotte

### RANDO'S'COURS

Le dimanche 7 juin  
salle omnisport  
à partir de 7h30  
Circuits pédestres, VTT, VTC

## VENDREDI 17 JANVIER

# SUPER LOTO

Organisé par FRESNAY (0491 432 803-805)

85 Tirages

SARCEVOUX  
FRESNAY  
FRESNAY

FRESNAY EN RETZ

20h00 Salle Communale  
Boulevard des ports à Fresnay

BOULEVARD DES PORTS  
FRESNAY EN RETZ

3€ - La carte  
6€ - les 2 cartes  
12€ - les 4 cartes  
24€ - les 8 cartes

Réservation 02 40 02 23 11 avant le 16/01 - 17 heures - copie des prospectus à 2000

### 4 Quînes suivies de 12 Gagnants

|  |   |
|--|---|
| <p><b>Bons d'Achats :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>500 €</li> <li>200 €</li> <li>100 €</li> <li>80 € (x2)</li> <li>60 € (x4)</li> <li>50 € (x4)</li> </ul> | <p><b>Plus de nombreux autres lots :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Jambon</li> <li>- Cols de viande</li> <li>- Corbeilles de fruits</li> <li>- Corbeilles du terroir</li> <li>- Lot Tartiflette</li> </ul> |
|--|---|

**Animé par Robert**  
N°1091 515 825 783 0011

Bonne chance à tous

Organisée par l'Ecole Sainte Julitte - St Cyr en Retz

# RANDO

## VTT PEDESTRE

### ST CYR EN RETZ

Commune de Villeneuve en Retz

# 24 MAI 2020

Matin, départ à partir de 7H30

VTT 25, 35, 45 Km / VTC 25 Km  
 Pédestre 12, 16, 25 Km  
 Parcours poussette 6Km

5 € / pers. et 4 € / enfant de -12 ans licenciés  
 Parcours poussette : 2€50 / pers.  
 Gratuit pour les - 5 ans

<http://stejulitte-fr.over-blog.com>

L'Amicale Laïque de Fresnay-en-Retz organise un :

# VIDE-GRENIERS

## FRESNAY-EN-RETZ

Salle polyvalente

### Dimanche 8 mars 2020

De 8 h 30 à 17 h 00

Bar et restauration sur place

Bulletins et réservations au 02 40 64 33 07

# VILLENEUVE-EN-RETZ

Salles Polyvalentes de Bourgneuf

## APRÈS-MIDI DANSANT

### JEUDI

14h30 à 19h30

# 12 Mars 2020

Animé par :

# JEAN-MARC

Participation 7€  
 Compris goûter et rafraichissements

Organisé par : **Club Amitiés et Loisirs**

BAR à BIERES  
 FOOD TRUCK  
 IRISH COFFEE

POUR LES:

CONCERTS  
 SCENE OUVERTE  
 STANDS  
 TATTOO  
 EXPOSITIONS

# DRACO LA PORTE OUVERTE le 7 MARS

Au LOCAL 19 route de PORNIC 44580 FRESNAY en RETZ

: Riders of Draco Original